



# BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

Premier discours devant le Congrès P2

## **Alassane Ouattara fait son bilan et ouvre la voie de l'avenir**

P6

• Ouattara : “ J'ai décidé de ne pas être candidat ”

• Alassane Ouattara fait son bilan : P2

“ Je n'ai certainement pas tout réussi, mais mes résultats sont là ”

P9

• La nouvelle génération sera-t-elle à la hauteur du bâtisseur ?

• Révision de la Constitution P8

Les trois grandes réformes proposées par le Chef de l'État



**06/03/2020**

Prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques (ministère du Budget) P13

## **Les critères de la 2<sup>e</sup> édition en cours de validation**

Commerce électronique

P12

## **La réflexion sur l'élaboration de la stratégie nationale engagée**

Mamadou Touré:

**“Trouver du travail pour les jeunes, notre défi”**

Mamadou Touré

P10

**“ Le débat sur la perte des valeurs doit s'ouvrir, il y va du devenir de notre pays ”**

## Premier discours devant le Congrès **Alassane Ouattara fait son bilan et ouvre la voie de l'avenir**

Faisant l'état de la nation à Yamoussoukro, le chef de l'État a pris l'opinion de cours sur sa volonté de ne pas briquer un autre mandat.

- Madame la Première Dame ;  
- Monsieur le vice-Président de la République ;  
- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;  
- Monsieur le Président du Sénat ;  
- Madame et Messieurs les Présidents d'Institutions ;  
- Monsieur le Ministre d'État, Ministre de la Défense ;  
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;  
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'État ;  
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Membres du Corps diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire ;  
- Honorables Députés ;  
- Vénérables Sénateurs ;  
- Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Officiers Supérieurs ;  
- Mesdames et messieurs les membres du corps préfectoral ;  
- Majestés, honorables Chefs traditionnels et guides religieux ;  
- Mesdames et Messieurs les Représentants du Patronat ;  
- Mesdames, messieurs ;  
- Chers jeunes, chers amis, chers frères, chères sœurs ;  
Je voudrais, pour commencer, vous adresser mes très vifs remerciements pour votre présence, à Yamoussoukro, à l'occasion de cette réunion du Parlement réuni en Congrès, la toute première dans l'histoire de la Côte d'Ivoire.

Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, Mes chers compatriotes, Je suis particulièrement heureux de me retrouver, ici, à Yamoussoukro, devant le Parlement, réuni en Congrès. C'est un jour historique pour notre pays car pour la première fois, les deux chambres de notre Parlement se réunissent avec l'Exécutif.

Je voudrais, tout d'abord, vous adresser mes vifs remerciements pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé.



**Le Chef de l'État à la tribune du Parlement.** (PHOTO : BOSSON HONORÉ)

Je voudrais aussi vous dire ma grande fierté d'être devant vous, les élus et représentants du peuple souverain de Côte d'Ivoire, dans toute sa diversité, pour dresser l'état de la Nation et vous parler de l'avenir de notre cher pays, la Côte d'Ivoire.

Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, Cela fait neuf ans que je préside aux destinées de notre beau pays.

Au moment où je briguais la magistrature suprême en 2010, je n'avais jamais imaginé accéder au pouvoir dans les conditions que nous avons connues : une grave crise post-3 électorale, un pays en lambeaux, un tissu social déchiré, une situation sécuritaire précaire, des infrastructures totalement dégradées.

Aussi, dès mon investiture en mai 2011, nous avons dû faire face aux urgences de la sortie de crise.

Nous avons, tout d'abord, rétabli la paix et la sécurité. Nous avons redéployé l'ad-

ministration, sur toute l'étendue du territoire national. Nous avons remis la Côte d'Ivoire au travail et apporté des solutions immédiates aux urgences sociales.

Nous avons aussi installé la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), qui a œuvré pour nous permettre de comprendre les causes de la crise et en tirer les leçons pour l'avenir de notre pays.

Nous avons identifié et indemnisé la grande majorité des victimes de la crise post-électorale grâce aux actions de la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) et du Ministère en charge de la Solidarité.

Nous avons procédé à une réforme profonde du secteur de la sécurité, qui a permis d'améliorer de façon significative l'indice de sécurité grâce à des forces plus professionnelles, mieux formées et bien équipées.

En dépit de tous ces efforts, notre pays subissait encore,

jusqu'en 2013-2014, des tentatives de déstabilisation à travers des attaques de commissariats, de postes de gendarmerie et de camps militaires.

Nous avons réussi à éradiquer ces attaques. Nous avons ramené la paix et la sécurité à nos concitoyens et préservé les institutions de la République.

Pour la réconciliation, nous sommes allés encore plus loin, en amnistiant les prisonniers civils de la crise post-électorale ; en favorisant le retour de nos compatriotes réfugiés dans les pays voisins, dont la grande majorité est rentrée ; en facilitant la réintégration, dans l'administration, de ceux qui étaient des fonctionnaires.

Toutes ces actions, nous l'avons fait pour la paix et la réconciliation ! Pour la stabilité de la Côte d'Ivoire, nous avons doté notre pays de nouvelles institutions telles que la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels pour la valorisation de nos us et

coutumes, la promotion de la cohésion sociale et le règlement non juridictionnel des conflits dans les villages et entre les communautés ; le Sénat pour renforcer le contrôle législatif de l'action du Gouvernement et servir de levier dans le développement de nos localités.

Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, En 2010, mon programme était chiffré et ambitieux. Malgré la situation que nous avons trouvée en 2011, je n'ai pas perdu de vue les engagements que j'avais pris devant mes compatriotes.

Ainsi, en 2010, j'avais pris l'engagement de renforcer l'accès à l'eau potable et à l'électricité.

Aujourd'hui, grâce à nos efforts, près de 80% des populations ont accès à l'eau potable dans nos villes et dans nos villages contre 55% en 2011.

Pour l'électricité, tous les villages de plus de 500 habitants seront électrifiés d'ici la fin de cette année 2020 ; le taux de couverture, qui

était de 69% en 2019 sera de 80% en 2020, contre 33% en 2011.

Ainsi, le nombre d'abonnés à l'électricité est passé de 1 à 2,4 millions de 2011 à 2019.

En 2010, j'avais pris l'engagement de construire et de réhabiliter 5 hôpitaux et 100 centres de santé.

Nous avons construit 10 hôpitaux généraux. Nous avons réhabilité 22 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), 78 hôpitaux Généraux et 233 centres de santé urbains et ruraux.

Nous avons doté la Côte d'Ivoire de Centres Spécialisés offrant des plateaux techniques uniques dans la sous-région. Il s'agit, notamment, du Centre National de Radiothérapie, pour le traitement des cancers et de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville.

Le taux d'accès aux services de santé est ainsi passé de 44% en 2012 à 69% en 2019. En 2010, j'avais pris l'engagement de procéder à la réhabilitation de 30.000 km de routes.

Ce sont 40.000 km de routes et de pistes rurales qui ont été réhabilitées en 8 ans. De plus, nous avons construit 22 ponts, bitumé 545 kilomètres de routes neuves interrurbaines, 115 kilomètres d'autoroutes et 245 kilomètres de voies.

Nous avons doté la Côte d'Ivoire d'infrastructures modernes, qui changent le visage de nos villes et nos villages, et améliorent le quotidien de nos concitoyens. En 2010, j'avais promis 5 universités.

A ce jour, sept universités sont fonctionnelles. Il s'agit des universités de Cooody, d'Abobo-Adjamé et de Bouaké qui ont été réhabilitées ; des Unités de Recherches et d'Enseignement Supérieurs (URES) de Daloa et de Korhogo qui ont été transformées en universités ; de l'université de Man et de l'université virtuelle d'Abidjan qui ont été ouvertes.

Les universités de San Pedro et de Bondoukou sont en construction. Les travaux de

Vendredi 6 mars 2020



Sénateurs et députés ont tenu à être tous témoins du discours du Chef de l'État.

la ville universitaire d'Adiaké et de l'université d'Odienné seront lancés cette année. Enfin, les procédures sont en cours pour la nouvelle université à Abengourou. J'avais promis l'école gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans. Par la loi du 17 septembre 2015, l'école est désormais obligatoire en Côte d'Ivoire pour les enfants de 6 à 16 ans. Ainsi près de deux millions de jeunes ivoiriens seront préservés de l'analphabétisme et du travail des enfants. De plus, l'Etat a accompagné cette mesure par la gratuité totale et la distribution de kits scolaires jusqu'à la fin du primaire ainsi que la construction de 33 698 salles de classes du primaire et de 277 collèges et lycées, entre 2011 et 2019, sur toute l'étendue du territoire. En 2010, j'avais promis 1 million d'emplois. Nous avons créé près de 3 millions d'emplois entre 2011 et 2019 et financé de nombreux projets pour les jeunes. En 2010, j'avais promis des frais d'accouchement gratuits. Aujourd'hui, les femmes de Côte d'Ivoire bénéficient gracieusement de kits d'accouchement et de césarienne à travers les centres de santé du pays. J'avais promis de faire financer 500 000 projets de femmes. Grâce au Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), ce sont 215 000 femmes qui ont bénéficié de

financement de leurs projets et plus de 100 000 femmes ont reçu les financements des ministères compétents. J'avais promis la couverture maladie universelle (CMU). Elle est opérationnelle depuis le 1er octobre 2019 et près de 3 millions de personnes ont été enrôlées. J'avais promis un revenu minimum garanti aux producteurs. Aujourd'hui, nos parents paysans bénéficient d'une meilleure rétribution pour leur labeur grâce à notre décision de leur garantir au moins 60% des prix de nos produits de base sur les marchés internationaux. Sur la période 2011-2019, les revenus distribués aux paysans s'élevaient à 21 177 milliards de F CFA pour les cultures de rentes et à 23 000 milliards de F CFA pour les cultures vivrières. J'avais promis une hausse du pouvoir d'achat des Ivoiriens ; les salaires des fonctionnaires, bloqués depuis 25 ans, ont été débloqués et le SMIG a pratiquement doublé. J'avais promis d'oeuvrer pour plus de justice sociale dans notre pays afin que les plus défavorisés aient autant de chance de réussir que les autres. Aujourd'hui, le taux de pauvreté est passé de 51% en 2011 à environ 37% en 2018 ; il sera d'environ 35% à fin 2020. Ainsi, près de 1,6 million d'Ivoiriens sont sortis de la pauvreté grâce aux dépenses pro-pauvres, au programme social du Gouvernement et aux filets sociaux.

Mes chers compatriotes, ce sont-là une partie de nos résultats ! Grâce aux efforts de nos concitoyens et à une bonne politique économique, la Côte d'Ivoire connaît, aujourd'hui, l'une des plus fortes croissances économiques en Afrique et dans le monde. Notre pays a retrouvé sa fierté et sa place dans le concert des Nations. Ainsi, après 26 ans d'absence, nous avons siégé en 2018 et 2019 au Conseil de Sécurité des Nations Unies dont nous avons assuré la Présidence en décembre 2018. Nous assumons avec responsabilité notre leadership dans la sous-région et notre pays rayonne grâce aux performances enregistrées aux niveaux agricole, économique, diplomatique, sportif et culturel. Je n'ai certainement pas tout réussi mais les résultats sont là ; ils sont appréciés par la grande majorité des Ivoiriens. J'ai donné le meilleur de moi-même, pour mes compatriotes ; parce que j'aime mon pays. J'ai donné le meilleur de moi-même parce que nos compatriotes m'ont fait confiance en 2010 et aussi en 2015, en me confiant les destinées de notre beau pays. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur le Président du Sénat, Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, Le 08 novembre 2016, les

Ivoiriens ont adopté, par référendum, à 93,42%, une nouvelle Constitution, la Constitution de la IIIe République. Parce que la loi fondamentale ivoirienne a été, dans un passé récent, à l'origine des nombreuses crises qu'a connues notre pays, il s'agissait, à travers cette nouvelle constitution plus moderne de tenir compte de l'évolution de notre société et de nos traditions, en renforçant les Institutions de la République, en respectant les engagements internationaux souscrits par l'Etat de Côte d'Ivoire afin de consolider la paix et la stabilité politique dans notre pays. Ainsi, cette Constitution affirme notre attachement à la légalité constitutionnelle et aux Institutions démocratiques ainsi qu'à la promotion de la bonne gouvernance. Elle préserve et renforce l'Etat de droit, les droits, les libertés et les devoirs, en proclamant, notamment, le droit de toute personne à un libre et égal accès à la Justice, en rendant l'école obligatoire ou encore en interdisant le travail des enfants. Elle garantit le droit d'opposition démocratique, protège les personnes en situation de handicap, promeut les droits politiques de la femme et insinue la parité entre les hommes et les femmes. La protection de la jeunesse contre toutes les formes d'exploitation et d'abandon ainsi que l'aide à l'insertion des jeunes dans la vie active sont également réaffirmées. Au plan institutionnel, la création d'un poste de Vice-Président de la République

et l'instauration du Sénat contribuent respectivement au renforcement de l'efficacité du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Avec l'institution de la Chambre des Rois et Chefs traditionnels et l'élargissement du champ de compétence du Conseil économique et social, devenu Conseil économique, social, environnemental et culturel, la gouvernance dans notre pays prend désormais en compte nos us et coutumes et s'étend aux questions environnementales et culturelles. Trois années après l'adoption de la Constitution de la IIIe République et la mise en place des Institutions qu'elle a prévues, je viens vous soumettre, aujourd'hui, conformément à l'article 177 de la Constitution, la réforme constitutionnelle que j'ai annoncée depuis quelques mois. Je voudrais rappeler que la révision de la Constitution relève d'une procédure normale, prévue par la Constitution elle-même. Il est vrai que les révisions constitutionnelles suscitent méfiance et suspicions, car l'histoire récente de notre pays et celle de bien d'autres ont montré qu'elles ont souvent servi de prétexte pour pérenniser un pouvoir ou pour exclure des adversaires politiques du jeu électoral. Je veux vous rassurer ; le projet de révision de la Constitution que je vous soumettrai ne s'inscrit nullement dans cette optique. Cependant, il est apparu né-

cessaire d'initier quelques adaptations dans la Constitution de la IIIe République, dans le souci d'améliorer cette Constitution et de pérenniser un modèle de fonctionnement de l'Exécutif qui a démontré son succès et son efficacité. Il s'agit également de procéder, comme l'ont préconisé d'éminents juristes, notamment le Président du Comité d'Experts chargé de la rédaction de l'Avant-projet de Constitution, à des aménagements techniques pour assurer un meilleur fonctionnement des Institutions.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur le Président du Sénat, Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, La première modification importante est relative au Statut du Vice-Président de la République. En effet, au regard de notre expérience actuelle, je propose, au lieu d'un ticket, que le Vice-Président de la République soit nommé, par le Président de la République, avec l'accord du Parlement, comme c'est le cas présentement. Avec la Constitution du 08 novembre 2016, qui a vu la nomination de Monsieur Daniel Kablan DUNCAN à la fonction de Vice-Président de la République, avec l'accord du Parlement, le couple Président de la République - Vice-Président de la République a fonctionné de manière efficace et harmonieuse ; ce qui a permis une collaboration étroite et efficace au sommet de l'Exécutif. C'est donc l'expérience heureuse d'un Vice-Président de la République nommé, après l'élection du Président de la République, que je voudrais proposer de pérenniser par la modification de l'article 55. Cette modification induit celle des articles 56, 57, 59, 62, 78 et 79. La deuxième réforme importante concerne le pouvoir législatif avec la modification de l'article 90. Elle est relative à la continuité parlementaire. Ainsi, en cas d'impossibilité d'organiser des élections parlementaires dans les délais prescrits par la Constitution, il est proposé que le Parlement demeure en fonction jusqu'à l'organisation des prochaines élections. La troisième réforme majeure que je propose a trait à l'organisation judiciaire. Elle vise à consacrer la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat comme des Institutions de la République, au même titre que la Cour des Comptes.

SUITE PAGE 4



Tous les dignitaires de la République ont effectué le déplacement de Yamoussoukro.

SUITE DE LA PAGE 3

Ainsi, la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes deviennent les trois Institutions juridictionnelles représentatives du pouvoir judiciaire. Cette réforme qui a pour conséquence la disparition de la Cour suprême répond au souci d'une rationalisation institutionnelle en vue d'un meilleur fonctionnement des Institutions judiciaires. La modification proposée porte en conséquence sur les articles 143, 144, 146 et le Chapitre IV du titre IX. Elle implique la modification de l'article 160. Les autres réformes envisagées, suite aux observations formulées par le Comité d'experts, consistent en l'aménagement, au redressement d'omissions ou à la reformulation de certaines dispositions. Elles concernent les articles 74, 90, 94, 101, 109, 134, 137, 177 et 182. Le contenu de ces aménagements sera détaillé dans l'Exposé des motifs du projet de loi portant révision de la Constitution.

Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, Mes chers compatriotes, Je voudrais à présent vous parler d'avenir. De l'avenir de notre chère Côte d'Ivoire. Comme je l'indiquais tout à l'heure, la Côte d'Ivoire se porte bien ! La Côte d'Ivoire a renoué avec la paix. Malgré les incertitudes liées aux mutineries de 2017, nous avons réussi à consolider la sécurité des Ivoiriens

et la stabilité de notre pays. Nos forces de défense et de sécurité sont républicaines et professionnelles. La Côte d'Ivoire a démontré une performance exceptionnelle en matière économique. Notre pays est désormais sur les rails et continue d'avancer, à pas résolu, vers l'émergence. La Côte d'Ivoire rayonne et assume son leadership dans la sous-région. Nous avons amorcé, avec responsabilité et prudence, la réforme du franc CFA, dans le cadre de la mise en place de l'ECO par la CE-DEAO. Nous poursuivons, en étroite collaboration avec nos voisins et avec la communauté internationale, une lutte acharnée contre le terrorisme qui sévit dans notre sous-région et dans le monde. Mes Chers compatriotes, Je suis fier de toutes ces belles performances que nous avons accomplies ensemble, tout au long de ces neuf dernières années. Ces résultats sont conformes aux engagements que j'avais pris, devant mes compatriotes, au moment où je briguais la magistrature suprême. Comme vous le savez, tout au long de ma carrière et durant les deux mandats que vous m'avez confiés à la tête de notre beau pays, j'ai toujours accordé une importance toute particulière au respect de mes engagements. Dans le même esprit, j'avais, à plusieurs occasions, indiqué, au moment de l'adoption de la Constitution de la Ille République en

2016, que je ne souhaitais pas me représenter à un nouveau mandat présidentiel. 10 En conséquence, je voudrais, vous annoncer solennellement, que j'ai décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération. Cette décision est donc conforme à ce que j'ai toujours dit, à savoir, qu'il faut laisser la place à une jeune génération, en qui nous devons faire confiance ; des jeunes ivoiriens honnêtes, compétents et expérimentés, qui ont appris à nos

côtés, comme nous l'avons fait aux côtés du Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny. Par cet acte, je veux donner la possibilité à des ivoiriens plus jeunes de poursuivre l'œuvre de modernisation de notre pays et de conduire la destinée de notre Nation, avec toute l'énergie nécessaire. Je veux aussi assurer les conditions d'une passation du pouvoir d'un Président démocratiquement élu à un autre, pour la première fois dans l'histoire de notre pays. Bien évidemment, je resterai disponible pour apporter ma contribution, par mes

conseils et mes relations. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur le Président du Sénat, Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, Je voudrais, pour terminer, vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre importante contribution dans la bonne marche de notre pays. Je remercie tous mes concitoyens qui m'ont élu à deux reprises et qui m'ont accordé leur confiance, durant toutes ces années. Cette mission a été exaltante et cela a été un honneur et

une grande fierté pour moi, de servir mon pays au plus haut niveau. A tous, je veux dire que notre beau pays, la Côte d'Ivoire, est appelé à un grand destin : celui d'être un modèle en Afrique et dans le monde. C'est une promesse forte de nos devanciers. C'est un idéal que nous devons porter, ensemble, pour bâtir une Nation forte, unie et prospère. Vive la République ! Vive la Côte d'Ivoire ! Que Dieu bénisse notre cher pays. Je vous remercie.



Les rois et chefs traditionnels ont prêté une oreille attentive à l'adresse du Chef de l'Etat

## ● Retour sur une journée historique



Le Président de la République a eu droit aux honneurs militaires.

Arrivé à 10h11 mn dans la salle de 2000 places de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la paix, Jeannot Ahoussou-Kouadio, vice-président du congrès, a ouvert immédiatement les travaux en situant le cadre général de la cérémonie, citant les dispositions de l'article 114 de la constitution de 2016. Puis, il a requis les huissiers à l'effet d'aller chercher Amadou Soumahoro, le président du congrès pour l'installer. Il est 10h21 mn quand le président du congrès fait son entrée dans la salle, sous des applaudissements bien nourris, et s'installe au perchoir, aux côtés du vice-président du congrès. Les travaux peuvent enfin commencer avec l'appel nominal des congressistes, par ordre alphabétique. A 10h36, le décompte est achevé. Au total, ce sont 312 parlementaires sur 350 qui ont répondu présent. L'ordre du jour, en un point unique, est présenté par le président Amadou Soumahoro aux congressistes et

adopté par acclamation. Une suspension de la séance intervient à cette étape afin de permettre aux deux présidents du congrès d'aller accueillir le Président de la République, sur l'esplanade de la Fondation. A 11h10 mn, la Première dame Dominique Ouattara fait son entrée sous un tonnerre d'applaudissements, suivie du vice-Président Daniel Kablan Duncan, puis du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Il est 11h18 mn quand le Chef de l'État est annoncé. C'est l'hystérie collective, appuyée par la forte présence des élèves du lycée Mamie Adjoua et des étudiants des grandes écoles dont ceux de l'Inp-hb. 11h22, Amadou Soumahoro débute son discours introductif, avant d'annoncer le Président Alassane Ouattara pour son message très attendu sur l'état de la nation. A la fin de ce message historique, certains de ses collaborateurs et non des moindres étaient inconsolables. ■

N'DRI CELESTIN



Alassane Ouattara a été accueilli à la Fondation FHB par les deux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. (PHOTOS: HONORÉ BOSSON)

## L'éditorial de Venance Konan

Suite de la page 1

### Comment entrer dans l'Histoire

Cela faisait plusieurs mois, voire quelques années, que le Président entretenait le suspense sur la question de sa candidature à ce scrutin. Au moment de l'adoption de la Constitution de 2016, il avait annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat. Puis il avait semblé se raviser, pour finalement, lors de l'une de ses dernières déclarations sur le sujet, conditionner sa candidature à celle de ses opposants historiques que sont Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo. L'on comprend aujourd'hui que tout cela était de la manœuvre, et qu'il avait en fait décidé depuis longtemps d'entrer dans l'Histoire par la grande porte. Comment y entre-t-on de cette façon ? En respectant parfois tout simplement sa parole et l'ordre naturel des choses. Et cet ordre impose, dans certaines circonstances, qu'à des moments de l'histoire, l'on passe le relais du pouvoir à une génération plus jeune. Dans le sud de notre pays, certaines sociétés l'ont si bien compris qu'elles ont fait du passage de génération à génération leur mode d'exercice du pouvoir politique. Celui-ci s'exerce par génération, et celle qui

cas, à plus jeune et plus habile que lui. Que ceux qui ont des oreilles pour entendre entendent. Et que ceux qui ont un cerveau pour comprendre comprennent. En annonçant cette décision qui pourrait paraître banale, voire insignifiante sous d'autres cieux, Alassane Ouattara est entré hier dans l'Histoire de la Côte d'Ivoire par la grande porte. Parce que dans nos contrées, l'habitude est de changer les Constitutions afin de se donner les arguments pour se maintenir au pouvoir. La manœuvre a parfois mal tourné pour certains de nos dirigeants, mais n'a jamais dissuadé d'autres qui semblaient ne pas savoir lire l'Histoire, même la plus récente. Jusqu'à la déclaration d'hiérarchie du Président de la République, nombreux étaient nos compatriotes qui étaient convaincus qu'il allait chercher, au travers d'une modification de la Constitution, un moyen quelconque pour éliminer ses potentiels adversaires et se maintenir au pouvoir. On avait parlé d'une augmentation de la caution que devaient déposer les candidats à la présidence de la République, ou de la nécessité d'avoir un cer-

**Oui, dans la vie d'un homme, même lorsqu'il a été très brillant, il arrive un moment où, par la loi de la nature, ses forces, aussi bien physiques qu'intellectuelles déclinent, et l'intelligence consiste à passer le flambeau à plus jeune que soi pour perpétuer son œuvre. A un moment de la vie, l'homme d'un certain âge doit s'abstenir de grimper lui-même sur l'arbre pour en cueillir les fruits. Il doit laisser cette tâche à ses enfants ou petits-enfants, en tous cas, à plus jeune et plus habile que lui. Que ceux qui ont des oreilles pour entendre entendent.**

transmet le pouvoir à la plus jeune qui lui succède en devient le conseiller. Hier, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro, devant les députés et sénateurs réunis en congrès, le Président Alassane Ouattara a donc annoncé solennellement qu'il passera le relais à une nouvelle génération en qui il fait confiance, tout comme le Président Houphouët-Boigny, le père fondateur, avait fait confiance en sa génération. Lui, se contenterait d'assister et de conseiller ceux qui exerceront le pouvoir après lui. Oui, dans la vie d'un homme, même lorsqu'il a été très brillant, il arrive un moment où, par la loi de la nature, ses forces, aussi bien physiques qu'intellectuelles déclinent, et l'intelligence consiste à passer le flambeau à plus jeune que soi pour perpétuer son œuvre. A un moment de la vie, l'homme d'un certain âge doit s'abstenir de grimper lui-même sur l'arbre pour en cueillir les fruits. Il doit laisser cette tâche à ses enfants ou petits-enfants, en tous

cas, à plus jeune et plus habile que lui. Que ceux qui ont des oreilles pour entendre entendent. Et que ceux qui ont un cerveau pour comprendre comprennent. En annonçant cette décision qui pourrait paraître banale, voire insignifiante sous d'autres cieux, Alassane Ouattara est entré hier dans l'Histoire de la Côte d'Ivoire par la grande porte. Parce que dans nos contrées, l'habitude est de changer les Constitutions afin de se donner les arguments pour se maintenir au pouvoir. La manœuvre a parfois mal tourné pour certains de nos dirigeants, mais n'a jamais dissuadé d'autres qui semblaient ne pas savoir lire l'Histoire, même la plus récente. Jusqu'à la déclaration d'hiérarchie du Président de la République, nombreux étaient nos compatriotes qui étaient convaincus qu'il allait chercher, au travers d'une modification de la Constitution, un moyen quelconque pour éliminer ses potentiels adversaires et se maintenir au pouvoir. On avait parlé d'une augmentation de la caution que devaient déposer les candidats à la présidence de la République, ou de la nécessité d'avoir un cer-

● Alassane Ouattara fait son bilan :

## “ Je n’ai certainement pas tout réussi, mais mes résultats sont là ”

Le Président Alassane Ouattara a tenu à donner l’opportunité aux Ivoiriens de comparer ses engagements pris en 2010 et ses résultats en 8 ans de mandature.

Le Chef de l’État a saisi cette occasion exceptionnelle pour présenter aux Ivoiriens le bilan de ses deux mandats.

Au plan sécuritaire, de la paix et de la cohésion sociale, il a tenu à rappeler d’entrée que « c’est un pays en lambeaux, un tissu social déchiré, une situation sécuritaire précaire, des infrastructures totalement dégradées » qu’il a trouvés en 2011.

Mais aussitôt après son investiture en mai 2011, il s’est résolument mis au travail avec une équipe solide, pour faire face aux urgences imposées par la conjoncture difficile. « Nous avons, tout d’abord rétabli la paix et la sécurité. Nous avons redéployé l’administration sur toute l’étendue du territoire national. Nous avons remis la Côte d’Ivoire au travail et apporté des solutions immédiates aux urgences sociales », a-t-il noté. Ainsi donc, l’installation de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (Cdvr), qui a œuvré pour permettre de comprendre les causes de la crise et en tirer les leçons pour l’avenir de notre pays, l’identification et l’indemnisation de la grande majorité des victimes de la crise post-électorale, grâce aux actions de la Commission nationale pour la réconciliation et l’indemnisation des victimes (Conariv) et du ministère en charge de la Solidarité sont autant d’actions qui ont contribué à ramener une paix durable en Côte d’Ivoire.

Ces actions ont été confortées par une réforme profonde du secteur de la sécurité, qui a permis d’améliorer de façon significative l’indice de sécurité grâce à des forces professionnelles, mieux formées et bien équipées. « En dépit de tous ces efforts, notre pays subissait encore, jusqu’en 2013-2014, des tentatives de déstabilisation à travers des attaques de commissariats, de postes de gendarmerie et de camps militaires. Nous avons réussi à éradiquer ces attaques. Nous avons ramené la paix et la sécurité à nos concitoyens et préservé les institutions de la République », a noté Alassane Ouattara. Pour la réconciliation, son équipe est allée encore plus loin, en amnistiant les prisonniers civils de la crise post-électorale ; en favorisant le retour des compatriotes réfugiés dans les



Bain de foule pour le Chef de l’État dont le discours a été accueilli dans la liesse générale. (PHOTO: PRÉSIDENCE)

pays voisins, dont la grande majorité est rentrée. Mais aussi, en facilitant la réintégration dans l’administration de tous ceux qui étaient des fonctionnaires. « Toutes ces actions, nous l’avons fait pour la paix et la réconciliation, avant d’ajouter que pour la stabilité de la Côte d’Ivoire, il a doté le pays de nouvelles institutions telles que la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels pour la valorisation des us et coutumes, la promotion de la cohésion sociale et le règlement non juridictionnel des conflits dans les villages et entre les communautés, le Sénat, pour renforcer le contrôle législatif de l’action du gouvernement et servir de levier dans le développement des localités », a-t-il rappelé.

Le Président Ouattara a reconnu devant le congrès que, malgré la situation difficile qu’il a trouvée en 2011, il n’a pas perdu de vue les engagements qu’il avait pris devant ses compatriotes en 2010. Ainsi donc, en matière de renforcement de l’accès à l’eau potable et à l’électricité, ce sont aujourd’hui près de 80% de populations qui ont accès à l’eau potable dans les villes et villages, contre 55% en 2011.

En ce qui concerne l’électricité, tous les villages de plus de 500 habitants seront électrifiés d’ici la fin de cette année 2020, selon le Président. Dans ce secteur vital, le taux de couverture qui était de 69% en 2019 sera de 80% en 2020, contre 33% en 2011. Ainsi, le nombre d’abonnés à l’électricité est passé de 1 à 2,4 millions de 2011 à 2019.

Pour ce qui est de l’engagement pris en 2010, en matière de santé, notamment de construire et de réhabiliter 5 hôpitaux et 100 centres de santé, Alassane Ouattara est allé bien au-delà. « Nous avons construit 10 hôpitaux généraux. Nous avons réhabilité 22 Centres hospitaliers régionaux (Chr), 78 hôpitaux généraux et 233 centres de santé urbains et ruraux. Nous avons doté la Côte d’Ivoire de Centres spécialisés offrant des plateaux techniques uniques dans la sous-région. Il s’agit, notamment, du Centre national de radiothérapie, pour le traitement des cancers et de l’hôpital Mère-Enfant de Bingerville », a confié le Chef de l’État, avant d’ajouter que le taux d’accès aux services de santé est ainsi passé de 44% en 2012 à 69% en 2019.

Au titre de la réhabilitation des routes, alors qu’il a promis la réfection de 30.000 km de route, ce sont 40.000 km de route et de pistes rurales qui ont été réhabilités en huit ans. À cela s’ajoutent la construction de 22 ponts, le bitumage de 545 kilomètres de routes neuves interurbaines, 115 kilomètres d’autoroutes et 245 kilomètres de voie. En sus, la Côte d’Ivoire a été dotée en infrastructures modernes qui ont notablement changé le visage des villes et des villages, et amélioré le quotidien des populations. Au niveau de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Président ivoirien a promis en 2010 la construction de 5 universités. Chiffre qu’il a largement dépassé en 10 ans de gouver-

nance. À ce jour, ce sont 7 universités qu’il a bâties et qui sont fonctionnelles. « Il s’agit des universités de Cocody, d’Abobo-Adjamé et de Bouaké qui ont été réhabilitées ; des Unités de Recherches et d’Enseignements Supérieurs (Ures) de Daloa et de Korhogo qui ont été transformées en universités ; de l’université de Man et de l’université virtuelle d’Abidjan qui ont été ouvertes », a égrené le Chef de l’État, avant d’énumérer les universités de San Pedro et de Bondoukou qui sont également en construction.

En termes de perspectives, le chef de l’État a annoncé pour 2020 le lancement de travaux de construction des universités d’Adiaké et d’Odienné. « Enfin, les procédures sont en cours pour la nouvelle université à Abengourou », a-t-il indiqué. Comme on le voit, en 10 ans de mandature, la Côte d’Ivoire passe à une douzaine d’universités, une université bâtie quasiment tous les deux ans.

Au niveau du primaire et du préscolaire, les acquis sont également palpables.

« J’avais promis l’école gratuite et obligatoire jusqu’à l’âge de 16 ans. Par la loi du 17 septembre 2015, l’école est désormais obligatoire en Côte d’Ivoire pour les enfants de 6 à 16 ans. Ainsi, près de deux millions de jeunes Ivoiriens seront préservés de l’analphabétisme et du travail des enfants. De plus, l’État a accompagné cette mesure par la gratuité totale et la distribution de kits scolaires jusqu’à la fin du primaire ainsi que la construction

de 33 698 salles de classe du primaire et de 277 collèges et lycées, entre 2011 et 2019, sur toute l’étendue du territoire ».

Le Président de la République a rappelé aux membres du congrès et aux Ivoiriens les efforts importants qui ont été consentis une décennie, pour faire fonctionner à nouveau l’école après la crise et la hisser à un niveau respectable en Afrique.

En 2010, j’avais promis 1 million d’emplois. Le secteur de l’emploi n’est pas en reste de ce dynamisme, avec un bilan très élogieux.

Comme l’a indiqué le Président, ce sont près de 3 millions d’emplois qui ont été créés entre 2011 et 2019 et auxquels s’ajoute le financement de nombreux projets pour les jeunes.

Dans le secteur de la santé de la mère et de l’enfant également, d’importants investissements ont été faits non seulement pour la gratuité de l’accouchement, mais en plus, aujourd’hui, les femmes de Côte d’Ivoire bénéficient gracieusement de kits d’accouchement et de césarienne à travers les centres de santé du pays.

Au niveau de l’autonomisation de la femme, 500 000 projets de femmes ont été financés.

Mieux encore, le Chef de l’État a révélé aux honorables députés et aux vénérables sénateurs que grâce au Fonds d’appui aux femmes de Côte d’Ivoire (Fafci), ce sont 215 000 femmes qui ont bénéficié du financement de leurs projets et plus de 100 000 femmes ont reçu les financements des ministères compétents.

En ce qui concerne la Couverture maladie universelle (Cmu), elle est opérationnelle depuis le 1er octobre 2019 et près de 3 millions de personnes ont été enrôlées.

Le monde des paysans, en proie à la fluctuation des prix au kg de leur production et au chantage des acheteurs véreux, se sent beaucoup mieux. D’autant que désormais, un revenu minimum garanti aux producteurs est respecté, comme l’a promis le Président de la République.

« Aujourd’hui, nos parents paysans bénéficient d’une meilleure rétribution de leur labeur grâce à notre décision de leur garantir au moins 60% des prix de nos produits de base sur les marchés internationaux. Sur la période 2011-2019, les revenus distribués aux paysans s’élevaient à 21 177 milliards de F Cfa pour les cultures de rente et à 23

000 milliards de F Cfa pour les cultures vivrières », a-t-il indiqué.

Le Chef de l’État est également revenu sur les importants efforts consentis à l’effet de rehausser le pouvoir d’achat des fonctionnaires dont les salaires sont restés bloqués depuis 25 ans. Sur ce chapitre, Alassane Ouattara a également tenu parole d’autant que les salaires des fonctionnaires ont été débloqués et le Smig a pratiquement doublé.

« J’avais promis d’œuvrer pour plus de justice sociale dans notre pays afin que les plus défavorisés aient autant de chances de réussir que les autres.

Aujourd’hui, le taux de pauvreté est passé de 51% en 2011 à environ 37% en 2018, il sera d’environ 35% à fin 2020.

Dans le secteur de la santé de la mère et de l’enfant également, d’importants investissements ont été faits non seulement pour la gratuité de l’accouchement, mais en plus, aujourd’hui, les femmes de Côte d’Ivoire bénéficient gracieusement de kits d’accouchement et de césarienne à travers les centres de santé du pays.

Au niveau de l’autonomisation de la femme, 500 000 projets de femmes ont été financés. Mieux encore, le Chef de l’État a révélé aux honorables députés et aux vénérables sénateurs que grâce au Fonds d’appui aux femmes de Côte d’Ivoire (Fafci), ce sont 215 000 femmes qui ont bénéficié du financement de leurs projets et plus de 100 000 femmes ont reçu les financements des ministères compétents.

En ce qui concerne la Couverture maladie universelle (Cmu), elle est opérationnelle depuis le 1er octobre 2019 et près de 3 millions de personnes ont été enrôlées.

Le monde des paysans, en proie à la fluctuation des prix au kg de leur production et au chantage des acheteurs véreux, se sent beaucoup mieux. D’autant que désormais, un revenu minimum garanti aux producteurs est respecté, comme l’a promis le Président de la République. « Aujourd’hui, nos parents paysans bénéficient d’une meilleure rétribution de leur labeur grâce à notre décision de leur garantir au moins 60% des prix de nos produits de base sur les marchés internationaux. Sur la période 2011-2019, les revenus distribués aux paysans s’élevaient à 21 177 milliards de F Cfa pour les cultures de rente et à 23

N’DRI CÉLESTIN

## • Ouattara : “ J’ai décidé de ne pas être candidat ”

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a mis fin au suspense. Hier, à Yamoussoukro, ville natale de son mentor, son père, Félix Houphouët-Boigny, il a annoncé qu’il ne sera pas candidat à la présidentielle d’octobre. “*Dans le même esprit, j’avais à plusieurs occasions indiqué, au moment de l’adoption de la Constitution de la IIIe République en 2016, que je ne souhaitais pas me représenter à un nouveau mandat présidentiel. En conséquence, je voudrais vous annoncer solennellement que j’ai décidé de ne pas être candidat à l’élection présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération*”, a-t-il dit. Cette décision est, selon lui, conforme à ce qu’il a toujours dit. A savoir qu’il faut laisser la place à une nouvelle génération. Des hommes et des femmes plus



Alassane Ouattara au milieu des présidents du Sénat, Jeannot Ahoussou Kouadio (à droite) et de l’Assemblée nationale, Amadou Soumahoro. (PHOTOS : PRÉSIDENTE)

jeunes en qui nous devons faire confiance ; des jeunes ivoiriens honnêtes, compétents et expérimentés, qui ont appris aux côtés des anciens, comme ceux-ci l’ont fait aux côtés du Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny. “*Par cet acte, je veux donner la possibilité à des Ivoiriens plus jeunes de poursuivre l’œuvre de modernisation de notre pays et de conduire la destinée de notre Nation, avec toute l’énergie nécessaire. Je veux aussi assurer les conditions d’une passation du pouvoir d’un Président démocratiquement élu à un autre, pour la première fois dans l’histoire de notre pays. Bien évidemment, je resterai disponible pour apporter ma contribution, par mes conseils et mes relations*”, a-t-il dit. Voilà qui met fin à toutes les spéculations sur cette question. ■

E. ABOUA

## • Amadou Soumahoro rend hommage au Président pour sa clairvoyance politique



Le président de l’Assemblée nationale a présidé les travaux du congrès en présence de plusieurs centaines de sénateurs et de députés.



Avant de céder la parole au Chef de l’Etat pour livrer son message sur l’état de la Nation, le président du Congrès, Amadou Soumahoro, a rendu hommage au Président Alassane Ouattara pour cet honneur fait aux parlementaires ivoiriens, en venant jusqu’à Yamoussoukro. Mais sur-

tout pour la séquence républicaine que sa clairvoyance offre aux sénateurs et aux députés de vivre en ce jour historique. “*Après avoir pensé, conçu et réalisé l’architecture du bicaméralisme ivoirien, voilà Monsieur le Président de la République, que c’est à vous encore qu’il revient de donner l’impulsion vivi-*

*fiant à notre Parlement, en réunissant l’un de ses organes le plus important, parce qu’il assure à lui seul la plénitude des représentations des populations ivoiriennes*”, a-t-il indiqué. Pour Amadou Soumahoro, la rareté des réunions du Congrès depuis l’adoption de la Constitution de novembre 2016 en rajoute à

la solennité de ce moment, tout autant que l’objet de la rencontre. Il a en outre souligné que ce Congrès doit être, non seulement l’occasion pour le Président de la République de faire son bilan, mais aussi d’annoncer des perspectives heureuses pour la Côte d’Ivoire et de communier avec le peuple.

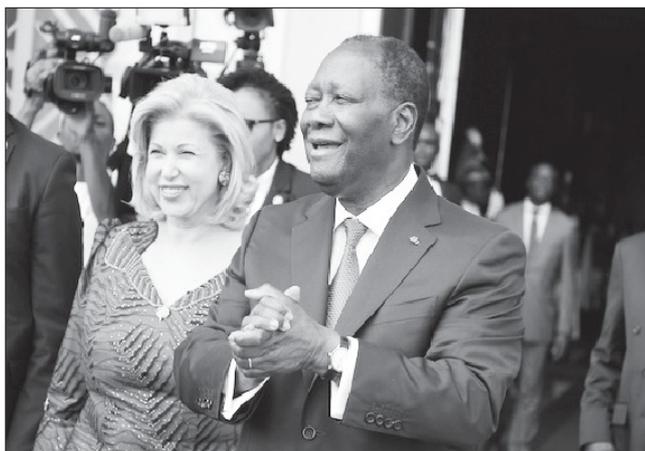
“*Excellence Monsieur le Président de la République, les députés et les sénateurs réunis en congrès, sont à votre écoute. Ils attendent de s’abreuver de la parole qui rassure et des propos qui édifient. Ils attendent de se nourrir des projets qui innovent et des réalisations qui élèvent. Ils espèrent*

*que vous les inscrirez, eux et leurs populations, dans cette paix durable dont vous avez posé les jalons depuis votre accession à la magistrature suprême*”, a souligné Amadou Soumahoro, avant d’inviter le Chef de l’Etat à livrer son message. ■

NDRI CÉLESTIN

● Révision de la Constitution

# Les trois grandes réformes proposées par le Chef de l'État



Le Chef de l'État en compagnie de la Première dame. (PHoto: DR)

Elle était attendue, l'adresse du Président de la République Alasane Ouattara devant le Parlement réuni en Congrès. A ce premier rendez-vous, le Chef de l'État, dans son adresse portant sur l'état de la Nation, a présenté les changements qu'il souhaite apporter à la Constitution de la troisième République. Tous ceux qui se jouaient les introduits ont été pris à contre-pied. Le Président n'a pas touché au type du scrutin qui reste à deux tours. Les trois grands changements proposés par le Chef de l'État concernent le poste de vice-Président, du pouvoir législatif, et l'organisation judiciaire. "La première modification importante est relative au Statut du Vice-Président de la République. En effet, au regard de notre expérience actuelle, je propose, au lieu d'un ticket, que le Vice-Président de la République soit nommé par le Président de la République, avec l'accord du Parlement, comme c'est le cas présentement. Avec la Constitution du 08 novembre 2016, qui a vu la nomination de Monsieur Daniel Kablan Duncan à la fonction de vice-Président de la République, avec l'accord du Parlement, le couple Président de la République - vice-Président de la République a fonctionné de manière efficace et harmonieuse ; ce qui a permis une collaboration étroite et efficace au sommet de l'Exécutif. C'est donc l'expérience heureuse d'un vice-Président de la République nommé, après

l'élection du Président de la République, que je voudrais proposer de pérenniser par la modification de l'article 55. Cette modification induit celle des articles 56, 57, 59, 62, 78 et 79", a-t-il déclaré. La deuxième modification concerne le pouvoir législatif. "La deuxième réforme importante concerne le pouvoir législatif avec la modification de l'article 90. Elle est relative à la continuité parlementaire. Ainsi, en cas d'impossibilité d'organiser des élections parlementaires dans les délais prescrits par la Constitution, il est proposé que le Parlement demeure en fonction jusqu'à l'organisation des prochaines élections. La troisième réforme majeure que je propose a trait à l'organisation judiciaire. Elle vise à consacrer la Cour de Cassation et le Conseil d'État comme des Institutions de la République, au même titre que la Cour des Comptes. Ainsi, la Cour de Cassation, le Conseil d'État et la Cour des comptes deviennent les trois Institutions juridictionnelles représentatives du pouvoir judiciaire. Cette réforme qui a pour conséquence la disparition de la Cour suprême répond au souci d'une rationalisation institutionnelle en vue d'un meilleur fonctionnement des Institutions judiciaires. La modification proposée porte en conséquence sur les articles 143, 144, 146 et le Chapitre IV du titre IX. Elle implique la modification de l'article 160", a indiqué le Chef de l'État devant 312 députés et sénateurs présents à la Fondation Félix

Houphouët-Boigny pour la Recherche de la paix de Yamoussoukro, pour ce premier grand rendez-vous du Parlement réuni en Congrès. Outre ces grandes propositions, le Président Ouattara a fait savoir que d'autres seront détaillées dans l'exposé des motifs du projet de loi portant révision de la Constitution. "Les autres réformes envisagées, suite aux observations formulées par le Comité d'experts, consistent en l'aménagement, au redressement d'omissions ou à la reformulation de certaines dispositions. Elles concernent les articles 74, 90, 94, 101, 109, 134, 137, 177 et 182. Le contenu de ces aménagements sera détaillé dans l'Exposé des motifs du projet de loi portant révision de la Constitution", a-t-il dit. A l'ombre tutélaire du premier Président de la Côte d'Ivoire, il a donné les motivations qui l'ont amené à soumettre aux députés et sénateurs les changements à la Constitution du 8 novembre 2016. Pour lui, trois années après l'adoption de la Constitution de la IIIe République et la mise en place des Institutions qu'elle a prévues, il vient soumettre, conformément à l'article 177 de la Constitution, la réforme constitutionnelle qu'il avait annoncée depuis quelques mois. Il a rappelé que la révision de la Constitution relève d'une procédure normale, prévue par la Constitution elle-même. Il est vrai, a-t-il fait remarquer, que les révisions

constitutionnelles suscitent méfiance et suspicions, car l'histoire récente de notre pays et celle de bien d'autres ont montré qu'elles ont souvent servi de prétexte pour pérenniser un pouvoir ou pour exclure des adversaires politiques du jeu électoral. Il a tenu à rassurer les uns et les autres : " Je

veux vous rassurer : le projet de révision de la Constitution que je vous soumettrai ne s'inscrit nullement dans cette optique. Cependant, il est apparu nécessaire d'initier quelques adaptations dans la Constitution de la IIIe République, dans le souci d'améliorer cette Constitution et de pérenniser un

modèle de fonctionnement de l'Exécutif qui a démontré son succès et son efficacité". Dans les jours à venir, les députés et les sénateurs analyseront et donneront leurs avis sur le projet du Président Ouattara

ETIENNE ABOUA  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
À YAMOUSSOUKRO




**NOUS RECRUTONS DES  
DISTRIBUTEURS DE GAZ BUTANE CONDITIONNÉ**

**Vivo Energy Côte d'Ivoire** s'engage résolument à accélérer sa croissance et à devenir **un acteur majeur de la distribution et la commercialisation du gaz butane conditionné** sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

**Dans ce contexte, elle recherche des personnes morales ou physiques intéressées à s'associer à elle en qualité de distributeurs afin de tirer profit de cette activité rentable, sûre et en constante progression en Côte d'Ivoire.**

**Critères d'éligibilité :**

- Avoir une passion pour la relation clientèle,
- Avoir le sens des affaires et de bonnes aptitudes commerciales,
- Avoir des aptitudes en gestion financière et en gestion des hommes,
- Disposer d'un parc logistique d'au moins trois (3) camions avec un système ABS dont un de type remorque et deux de 10 tonnes,
- Disposer d'une certaine autonomie financière (un minimum de 50 000 000 FCFA comme fonds de roulement),
- Posséder un site aéré hors zone d'habitation d'au moins 1000 m2
- pour servir de dépôt.

**Si vous avez le profil requis et l'organisation adéquate, nous vous invitons à manifester votre intérêt pour ce projet en remplissant le dossier d'appel à candidatures disponible sur demande par mail ou à notre siège social sis à vridi, rue des pétroliers.**

☎ : +225 21 75 27 27 ✉ : Distributeurs-LPG.CI@vivoenergy.com

Marque déposée de Shell utilisée sous licence  Shell Licensee

## ● La nouvelle génération sera-t-elle à la hauteur du bâtisseur ?

Un chef d'État entre dans l'Histoire par ce qu'il fait ou par ce qu'il ne fait pas. Le président ivoirien sera, lui, doublement entré dans l'Histoire de la Côte d'Ivoire. D'abord, par ce qu'il a fait en neuf ans de pouvoir. Les chiffres parlent pour lui. De -4% la croissance économique du pays est passée à 8% en huit ans. Dans la même période, le Pib a doublé. En cinq ans, Abidjan a eu un troisième pont sous Alassane Ouattara alors que les deux premiers ponts (Félix Houphouët-Boigny et Charles de Gaulle) dataient des lendemains de l'indépendance en 1960. Les universités se sont démultipliées, le budget est passé de 2000 milliards de FCFA à 10 mille milliards. Bref. Cela, c'est sur le plan infrastructurel. Institutionnellement parlant, il a doté le pays d'une IIIe République. Les Ivoiriens sont unanimes pour dire que l'ancienne loi fondamentale acquise en 2000 sous un martial était divisive. Mais le capital de plus précieux que léguera la Président Ouattara à la postérité, ce sera avant tout l'esprit de l'Ivoirien nouveau. Alassane Ouattara a prodigué par son propre exemple,



C'est un immense héritage que l'ancien et unique Premier ministre d'Houphouët-Boigny laisse à la postérité. (PHOTO: BOSSON H.)

la valeur du travail. Dans la gestion des affaires de l'État, il a insufflé la rigueur, l'honnêteté, la droiture, le civisme, le respect de la chose publique.

Sans oublier le respect de la parole donnée ! Sa volonté de ne plus briguer un autre mandat en fait foi. Alassane Ouattara rejoint le gotha

des hommes de prestige qui savent quitter le pouvoir sans s'en laisser griser. Il est de-

venu à la fois l'emblème du travail et de la parole tenue. Le pouvoir rend fou ? Non, lui

le pouvoir l'a gardé lucide. En annonçant qu'il ne briguera pas un autre mandat, Alassane Ouattara rejoint Nelson Mandela en 1999. Il prend la voie du Sénégalais Léopold Sédar Senghor en 1980 ou du Camerounais Ahmadou Ahidjo en 1982. Alassane Ouattara qui aime tant parler de Julius Nyerere n'a pas moins que le Tanzanien qui quitta également le pouvoir de son propre chef en 1985. Du Sénégalais Senghor au Mauritanien Ely Ould Mohamed Vall, à l'Algérien Liamine Zéroual ou au Djiboutien Hassan Gouled Aptidon, l'Afrique a connu des étoiles de dirigeants qui ont su illuminer le ciel de leur pays en quittant le pouvoir de leur propre gré. Si l'action de l'Ivoirien s'inscrit dans cette lignée, elle arrive à une époque où la tendance est un peu à l'inverse. Ce qui lui donne tout son éclat. Tout le mal qu'on peut souhaiter à la « nouvelle génération » qu'Alassane Ouattara appelle de tous ses vœux, c'est qu'elle soit à la hauteur du legs laissé par ce bâtisseur. ■

BENOIT HILI

# Grain de Sel

## Il faut savoir partir !

Alassane sera candidat » ; « Alassane ne sera pas candidat » ; « Il veut modifier la Constitution pour être candidat »... Toutes ces spéculations ont dominé les causeries de salon, sur les réseaux sociaux, en famille, entre amis ou collègues de travail. Depuis hier, le débat est clos. Le Président Alassane Ouattara a décidé de ne pas se présenter à la présidentielle 2020. Avec insistance, il a dit haut et fort sa décision de ne pas briguer un troisième mandat. L'émotion a envahi la salle à l'annonce de cette nouvelle. Des pleurs mélangés aux joies se liaient sur les visages. Même quand on entendait des congressistes dire « on ne veut pas », le Président insistait : « J'ai décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération ». Une décision qualifiée de sage pour des observateurs. Parce que, dit-on, « il faut savoir partir ». En effet, que l'on le veuille ou pas, le bilan des deux mandats du Président Ouattara est plus que positif. Héritant d'une Côte d'Ivoire en lambeaux en 2011, qu'on l'aime ou pas, il faut reconnaître que sous son leadership, la Côte d'Ivoire a retrouvé son embonpoint. « La Côte d'Ivoire a démontré une performance exceptionnelle en matière économique. Notre pays est désormais sur les rails et continue d'avancer, à pas résolus, vers l'émergence. La Côte d'Ivoire rayonne et assume son leadership dans la sous-région... », a rappelé le Chef de l'État devant les députés et les sénateurs. « Il faut savoir partir ». Des ponts, des routes, des hôpitaux, des écoles et collègues, des universités, etc., ont poussé au cours de ces huit dernières années. De l'électricité, de l'eau potable sur l'ensemble du territoire... La Côte d'Ivoire, malgré tout, fait preuve d'une embellie à tous les niveaux. Devant une telle performance, la logique voudrait que le principal acteur continue son œuvre. Mais non. « Il faut savoir partir » ! Le Président Ouattara a décidé de passer le témoin à la jeune génération. Le prochain Président de la République saura tenir cette barre déjà placée au plus haut niveau par Alassane Ouattara : préserver les acquis et proposer du nouveau aux Ivoiriens de plus en plus exigeants. A bon entendeur salut ! ■

GERMAINE BONI



Agrée FCFD



**ECG**  
ECOLE DE COMMERCE ET DE GESTION

“FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE”

**INGENIEURS  
MASTERS 1 & 2  
MBA SPÉCIALISÉS**

Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 31 mars 2020

Dirigeant d'entreprises, cadres, futurs managers...  
L'Ecole de Commerce et de Gestion vous propose ses formations professionnelles continues en Ingénieurs, Masters et MBA Spécialisés en vue de développer vos compétences et vous offrir de nouveaux horizons :

- Finance Comptabilité
- Marketing Communication et Stratégies Commerciales
- Audit et Contrôle de Gestion
- Administration et Gestion des Entreprises
- Management des Ressources Humaines
- Fiscalité des Entreprises
- Affaires Internationales et Logistique,
- Entrepreneurat et Management des Projets

L'ECG,

- une approche pédagogique éprouvée
- des techniques de formation optimisées
- plus de 49 ans d'expérience et de fiabilité.

20 rue Thomas Edison, Zone 4 - Tél : 21 35 59 80 / 21 24 42 23 / 40 45 10 09 / Fax : 21 24 42 26  
E-mail : [infos@ecgcole.com](mailto:infos@ecgcole.com) / [etudes@ecgcole.com](mailto:etudes@ecgcole.com) / [www.ecgcole.com](http://www.ecgcole.com)

**ECG : Une vision claire de l'avenir**

Mamadou Touré

“ Le débat sur la perte des valeurs doit s'ouvrir, il y va du devenir de notre pays ”

Dans cette 2<sup>e</sup> partie, le ministre évoque les actions du gouvernement pour la promotion de la jeunesse

Promotion de la jeunesse

Les attributions de notre ministre sont claires. La politique de promotion de la jeunesse s'articule autour de quelques points essentiels. Nous avons déjà l'encadrement des associations de jeunes. Ce qui participe déjà à leur promotion. Leur encadrement, c'est tout ce que je viens de dire. Faire en sorte que ces associations puissent fonctionner normalement, que la démocratie en vigueur en leur sein marche bien et permette leur participation au processus de prise de décision. C'est en cela que l'un des premiers actes que j'ai posés à mon arrivée à la tête de ce département, c'est de faire en sorte que les jeunes siègent au comité d'orientation de l'Agence Emploi Jeune. Parce qu'il me paraît incohérent que nous ayons une structure nationale en charge de l'insertion des jeunes et que ces derniers n'aient pas leur mot à dire sur la politique mise en œuvre pour eux. Nous avons donc proposé une modification du décret en Conseil des ministres qui a été validée par le Président de la République. Mais dans des comités d'orientation de toutes les instances au sein de mon ministère et qui sont en charge de politiques à l'endroit des jeunes. La promotion des jeunes, c'est aussi faire en sorte qu'ils soient sensibilisés à certains fléaux. Et ce sont environ 200 mille jeunes qui sont ainsi sensibilisés chaque année. En outre, nous avons le Compendium des compétences jeunes mis en place par mon prédécesseur et que nous sommes en train d'actualiser. C'est une initiative qui permet de faire la promotion de ces jeunes dans différents secteurs d'activité et qui sont à nos yeux des potentiels à exploiter.

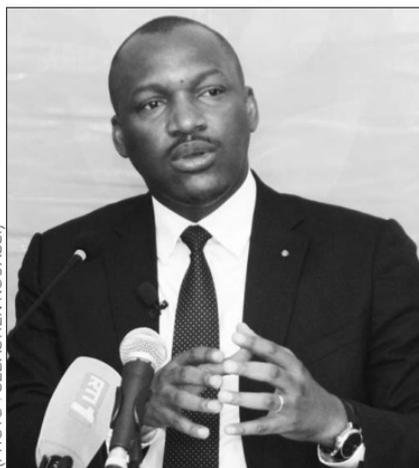
Intervention étatique et politique

Je suis un homme politique, porte-parole adjoind et responsable de la communication du RHDP. Alors sur mon engagement politique, il n'y a pas d'ambiguïté. Mais je fais la part des choses entre mon engagement politique et ma mission à la tête du département. Vous savez, l'Etat est neutre dans ses interventions et donc quand je me retrouve dans les initiatives relevant de mon département, c'est l'Etat qui intervient. D'ailleurs, j'ai demandé à mes collègues que nous assurions la neutralité des interventions de l'Etat. Certains disent des choses qui ne sont

pas vraies. Par exemple, que pour bénéficier des chèques dans le cadre de l'opération Agir pour les jeunes, il faut avoir sa carte de militant au RHDP. D'abord, il n'y a pas encore de carte de militant au RHDP. C'est malheureux ce genre de discours. Tous les jeunes bénéficiaires de nos opérations sont sélectionnés sur la base de critères. Nous avons demandé à la Coopéc de former tous les bénéficiaires de ces fonds. Et parmi eux, il y en a qui ont un engagement politique dans quelque parti que ce soit et d'autres qui ne font pas de la politique. Notre action s'adresse à tous les jeunes, qu'ils aient une appartenance politique ou non.

La perte des valeurs

Profanation de la tombe de DJ Arafat, les enfants en conflit avec la loi, les fumeurs... Ce sont des questions essentielles mais qui doivent être un questionnement de l'ensemble de la société ivoirienne. Ce n'est pas une question seulement pour le ministre de la Promotion de la jeunesse. A l'époque, quand j'étais conseiller technique à la Présidence, j'ai eu à organiser les Assises de la jeunesse dans notre pays, en 2011, 2013 et 2015. Et à cette occasion, il y a l'un des thèmes qui était déjà en rapport avec la perte des valeurs. Des sociologues, des spécialistes, des psycho-



(PHOTO: SÉBASTIEN KOUASSI)

en premier aux enfants ? Ce n'est pas l'Etat ! Le premier éducateur, c'est la famille, ce sont les parents qui ont malheureusement démissionné. Ensuite, l'école concourt aussi à cette éducation des jeunes. C'est un débat qu'il faut ouvrir et nous remettre tous en cause. Le gouvernement, la société civile, les parents. Si on pense que tout relève du gouvernement, on se n'en sortira pas. On a tous été choqués de voir un gamin de 8 ans dire qu'il a touché le corps d'Arafat, et que sa barbe est

rapports l'ont démontré pendant cette période. Beaucoup de gangs ont circulé en Côte d'Ivoire, les gens ont commencé à s'y adonner. Mais il y a aussi la criminalité derrière cela. Vous avez des chefs de gangs qui poussent les enfants à se droguer. Et les amènent à aller agresser et leur ramener le butin. Je vois la question sous deux angles. Déjà sous l'angle sécuritaire, le gouvernement, à travers l'opération Epervier, a détruit beaucoup de fumeurs, les enfants en conflit avec la loi, il y en a de moins en moins. Rappelez-vous, il y a à peine un an, il n'y avait pas un jour sans agression. Le gouvernement a fait preuve d'efficacité dans le traitement de cette question.

Après, il y a la lutte contre la drogue, en général. Il y a une chose qui est encore plus dramatique. Dans nos lycées et collèges, on a de plus en plus d'enfants qui s'adonnent à la consommation de la drogue. C'est un phénomène dont on ne voit pas les effets aujourd'hui, mais à moyen terme, c'est-à-dire dans 5 ou 10 ans, on s'apercevra des effets sur notre environnement, sur le pays. Parce que ces jeunes, s'ils constituent une force, un potentiel pour le pays, il faut qu'ils soient des corps sains dotés d'esprits sains. Il faut qu'ils soient bien formés. Mais si on a des jeunes qui sont détruits par la drogue, ça compromet notre objectif de développement. Mon ministère va continuer à sensibiliser, tandis que le ministère de la Sécurité continue de traquer les fumeurs. Il y a des caïds de la drogue qui ont été arrêtés et

présentés à la télévision nationale. Mais les parents doivent éduquer aussi leurs enfants. Un parent doit s'assurer que son enfant va effectivement à l'école, suivre son enfant, parler avec le maître de maison... On ne jette pas son enfant à l'école et puis on démissionne. Il faut des états généraux sur cette question, c'est un vrai débat qui doit s'ouvrir, parce qu'il y va du devenir de notre pays.

Cnj et jeunesse des partis politiques

Oui, la jeunesse politique fait partie du Cnj. On ne peut pas non plus développer un sentiment antipolitique. Les jeunes qui sont dans la politique sont des jeunes. Pourquoi vous voulez qu'ils soient exclus de tous les processus liés aux jeunes ? C'est justement en les excluant des processus qu'on crée les phénomènes décrits plus haut. Dans la réforme, il y a deux postes. Avec 14 vice-présidents du Conseil national des jeunes. Deux vice-présidents sont pour les jeunes politiques, un vice-président pour les jeunes de l'opposition. Et le Fpi a désigné son président des jeunes au sein du Cnj ; et un poste de vice-président pour les jeunes du parti au pouvoir, le Rhdp. On peut être jeune, politique et être membre du Conseil national de la jeunesse, à côté d'autres jeunes, ceux qui ont décidé de ne pas faire la politique. L'essentiel, c'est qu'on ait toutes les opinions qui s'expriment sur les problématiques qui touchent aux jeunes. Les jeunes qui ne sont pas politiques sont plus nombreux à aller vers nos guichets emplois, pour obtenir des stages de qualification dans les entreprises, ou des stages de validation des diplômes.

Egalité des chances

Quand j'ai l'occasion d'être en face des jeunes, notamment ceux qui sont de même obédience politique que moi, je ne manque pas de leur demander de se battre comme tous les autres jeunes, pour bénéficier des opportunités qu'offre le gouvernement aujourd'hui à l'ensemble de la jeunesse ivoirienne. Je leur dis que ce n'est pas parce que vous êtes militants du Rhdp que le travail viendra frapper à vos portes ! A l'instar de tous les autres jeunes, vous devez vous battre pour saisir les chances qui s'offrent à vous. Voilà le langage que je leur tiens ! Je suis donc très à l'aise pour

vous donner des exemples, entre autres celui de Dougoutigui que nous avons aidé à mettre sur pied une ferme. Il est loin d'être membre d'un quelconque parti politique ! Il y a aussi Ben Aziz, pionnier dans le domaine agricole, lui non plus n'est pas militant d'une formation politique. Il y a aussi le cas de ces dizaines de jeunes à qui le ministère a apporté un soutien dans le nord du pays, pour monter une unité de production de riz. Ces jeunes font d'ailleurs notre fierté aujourd'hui. La Rti a fait un reportage sur leur savoir-faire. Eux aussi ne sont pas connus comme des militants d'un parti politique. Je ne suis donc pas d'accord, quand on dit que ce sont les jeunes du Rhdp qui sont les seuls bénéficiaires lorsque des financements sont disponibles. Bien au contraire. Il est clair qu'on peut faire de la politique et avoir un bon travail. L'idéal, c'est de pouvoir sortir des griffes des partis politiques, avoir son travail pour être totalement autonome, et ne pas être à la merci de ceux avec qui on fait la politique. Il ne faut non plus généraliser la situation et stigmatiser les jeunes. Bien sûr, il y a des efforts à faire. C'est clair qu'il faut qu'on revienne à certaines valeurs, qu'on soit militant de partis politiques ou pas, il faut par ailleurs qu'on marche sur certains fondamentaux.

La place des jeunes ruraux

En ce qui concerne la question des jeunes ruraux qui ne seraient pas pris en compte, il faut savoir que tout est, avant tout, question d'organisation des cérémonies. Lorsqu'on procède à des remises de chèques dans une localité, c'est l'ensemble des jeunes de toute la région qui sont concernés. Et donc, c'est de façon symboliques qu'on organise ces cérémonies-là dans la capitale de la région. Toujours est-il que ce sont des jeunes en provenance de toutes les localités, y compris les villages les plus reculés qui se déplacent pour recevoir les chèques. Si vous vous rapprochez davantage de nos services, vous allez vous rendre compte que la plupart des bénéficiaires sont issus du domaine agricole, donc du monde rural. Car, ce sont eux qui ont besoin de ressources pour mieux développer leurs productions agricoles. Il y a aussi des jeunes qui souhaitent développer leurs activités dans la commercialisation et l'achat d'anacarde ou de produits artisanaux. Dans la région du

Déjà sous l'angle sécuritaire, le gouvernement, à travers l'opération Epervier, a détruit beaucoup de fumeurs, les enfants en conflit avec la loi, il y en a de moins en moins.

logues avaient diagnostiqué à l'époque que nous avons malheureusement, avec la décennie de crise que nous avons connue, une perte des valeurs dont les conséquences étaient dramatiques pour notre pays. Ces jeunes qui n'avaient plus de repères ! Mais ce n'est pas une accusation totalement démesurée, parce qu'il y a des parents qui ont totalement démissionné. Parce que, qui donne une éducation

du caoutchouc. Je me rappelle que nous étions enfants, dès que vous apprenez qu'il y a un décès dans une cour, vous ne pouvez pas passer devant la maison... Et la nuit, vous êtes terrifiés de peur que ce mort apparaisse. Vraiment, cela est choquant et amène à se poser des questions. C'est aussi les effets conjugués de la crise que nous avons connue. Nos frontières ont été poreuses, tous les

Fraternité Matin **L'Invité des rédactions** 15

Vendredi 6 mars 2020

Gboklè, par exemple, on s'est rendu compte que la proportion de jeunes qui souhaitent se lancer dans la pêche est très importante. Au total, nos actions touchent des jeunes issus de différents secteurs d'activité. Et donc, c'est en fonction des réalités économiques de leurs régions qu'ils font leurs demandes de financement.

Moyens de subsistance des jeunes politiques sans emploi  
Si la question est posée au ministre de la Promotion de la jeunesse, je ne peux pas vous assurer une réponse. Mais, si c'est à l'homme politique, je pourrais vous apporter une réponse. Mais est-ce la tribune appropriée pour répondre à cette préoccupation ? Ce qu'il faut dire, c'est qu'il ne faut pas stigmatiser ces jeunes. Tenez, le directeur exécutif de la jeunesse du Rhdp est conseiller technique dans un ministère, doctorant en droit. Donc, tous les jeunes qui ont décidé de faire de la politique ne sont pas forcément des laissés pour compte. Ils sont nombreux ces jeunes qui ont décidé d'embrasser la vie politique, avec un niveau d'études et un job appréciables. S'ils ont décidé de s'engager, il faut, par conséquent, respecter leur engagement.

**Place du digital dans la politique emploi jeune**

Vous devez savoir que nous avons un positionnement transversal. Vous avez l'Agence nationale d'insertion des jeunes qui vient en appui à toutes les initiatives qui peuvent aider à insérer des jeunes. Et cette agence a signé une convention avec le ministère de l'Economie numérique, notamment la Fondation jeunesse et numérique qui développe des initiatives de formation pour les métiers liés au digital. Et dans le cadre de cette convention que nous allons finaliser, l'Agence emploi jeunes accompagnera l'action de la Fondation jeunesse et numérique. Mais au-delà, nous avons un fonds de garantie à la BNI (Banque nationale d'investissement) qui permet de financer tous les projets des jeunes. Je ne parle pas de petits projets tels que "Agir pour les jeunes", qui part de 100 mille Fcfa à un million, mais des projets structurants de 5 millions, 10 millions de Fcfa, 20 millions de Fcfa et plafonnés à 50 millions de Fcfa, parce que initialement, on a eu des financements allant jusqu'à 700 millions de Fcfa pour un projet. Là, nous avons décidé de plafonner à 50 millions de Fcfa pour donner le maximum de chances à tous les jeunes. Un jeune qui a un projet dans le domaine du numérique, du digital, peut bénéficier du financement de l'Agence nationale jeune. Ce qu'il faut, c'est de demander à tous les jeunes porteurs d'initiatives, surtout dans les



**Le ministre de la Promotion de la jeunesse et l'Emploi des jeunes et ses collaborateurs ont visité la rédaction de Fratmat.info. (PHOTO : SÉBASTIEN KOUASSI)**

domaines où l'on a les métiers d'avenir, de s'approcher de l'Agence emploi jeunes, de présenter leur projet, car ce sont des ressources publiques pour les aider. Ils n'ont qu'à entreprendre les démarches. Si le comité d'analyse de la BNI valide le projet et que le comité de certification que nous avons mis en place avec les experts du ministère et d'autres ministères sectoriels valide le projet, il est financé. Qui, nous finançons les projets qui mettent en évidence l'emploi dans le digital. En ce qui concerne la politique d'industrialisation, l'orientation économique est de transformer le cacao, l'anacarde, le café. Lorsque nous étions à la formation professionnelle, vous avez vu qu'avec sa Majesté le Roi du Maroc, nous avons pu obtenir et ouvrir le Centre des métiers de Yopougon. Pour la première fois dans notre pays, vous avez au sein de ce centre une filière en chocolaterie. Pour nous, c'est une avancée notable. Nous sommes le premier producteur de cacao et nous voulons le transformer en chocolat mais, nous n'avions pas de formation dans le domaine. Aujourd'hui, cette filière va accompagner cette politique d'industrialisation qui est en train de se mettre en place.

**Taux de chômage...**

Pour la question du taux de chômage, je ne sais plus quoi dire. On me nomme sur les réseaux sociaux Monsieur 2%, Monsieur 3%. Vous expliquez, réexpliquez mais il y a d'autres qui ne veulent pas comprendre. Finalement, on se demande si le débat est nécessaire. Peut-être une dernière fois, je vais essayer. Il y a beaucoup de confusions dans ce débat comme dans beaucoup d'autres dans notre pays. D'abord, je dis qu'on n'est pas tous spécialistes de tout. Et ce que je dis à mes interlocuteurs, c'est que les questions de l'emploi et du chômage

sont techniques. Vous avez une agence internationale qui est le BIT (Bureau international du travail) à qui les Etats, les travailleurs, les organisations, les syndicats, etc., ont décidé de confier la responsabilité des instruments de mesure du chômage, des emplois décents dans nos différents Etats. Et le chômage a une définition. Maintenant, si chacun y va de sa définition, on peut discuter 20 ans, 30 ans. Il y a trois critères qui rentrent dans la définition du chômage. L'Organisation internationale du travail (Oit) et le BIT considèrent qu'est chômeur une personne qui est d'abord sans emploi et qui est apte à travailler. Vous pouvez

port de l'Uemoa qui date de 2017, nous étions à 3, 3% de chômeurs. Le Togo a 1,7% de chômeurs, le Niger 0,4% de chômeurs, le Burkina Faso 5% de chômeurs. Le Liberia a entre 3 et 5% de chômeurs. Quand on dit cela, ce n'est pas qu'on veut masquer la réalité. On dit voici la définition, et à partir de cette définition, voici ce que les gens ont fait comme calcul et ce qui ressort de là. Nous ne nous sommes pas contentés de la définition. Parfois, je pense que les gens font preuve de mauvaise foi. Ils ne rendent pas compte de ce que nous disons. C'est comme si nous sommes satisfaits du fait qu'il n'y a pas de chômage en Côte d'Ivoire.

conséquence la précarité. Beaucoup de jeunes, à travers les petits métiers, vivent et ne rentrent pas dans la définition du chômage. Beaucoup disent que je ne travaille pas, mais je gère une cabine. Le Bit dit que c'est un emploi, car il y a une catégorie de travail, il y a des travailleurs pauvres, précaires. Pour nous, on ne peut pas s'appuyer sur un seul critère. Avec la définition du Bit, il faut aller plus loin. Nous avons un second calcul qui est le taux combiné de chômage et d'emplois vulnérables. Là, le taux est estimé à 25%, c'est-à-dire qu'on prend le chômeur au sens strict du terme, les travailleurs occasionnels dont l'emploi est pré-

informels ajoutés à 2,6%, ce qui fera 94%. La Bad dit qu'au Togo, le chômage est de 1,7%, le taux combiné de chômage et d'emploi informel est de 90%. On a même poussé le Président du PDCI à dire que la Bad assure qu'il y a 90% de chômage en Côte d'Ivoire. Ce qui est faux. Très peu de personnes au-delà des comptes rendus ont pris le rapport de la Bad pour se faire elles-mêmes leur propre opinion. La Bad explique comment dans les Etats pauvres, comme le Niger, il y a un taux de chômage qui est aussi bas, alors que dans les pays qui ont des économies plus développées, le taux de chômage est bas. La Bad donne l'explication dans le même rapport et indique que cette incohérence s'explique. Plus les Etats sont pauvres, les populations sont obligées de faire de petits métiers pour vivre et elles sortent de la définition du chômage. En France par exemple, un jeune Français travaille rarement dans l'informel, mais plus les gens sont pauvres, plus ils s'adonnent à de petits métiers. Quand ils le font, ils sortent de la définition du chômage. Donc, il n'y a aucune incohérence. Tout est dans le rapport de la Bad.

Ce qui est frustrant, c'est que quand on a fini de donner ces définitions, on entend des gens dire que le ministre de la Promotion de la jeunesse affirme que le taux de chômage en Côte d'Ivoire est de 3%... C'est difficile. On explique une réalité. Le ministre Sidi Touré, mon prédécesseur, a donné ce taux et un de vos collègues m'a posé la question de savoir si ce taux est vrai. Je dis oui, c'est vrai, mais nous ne nous limitons pas à ce taux parce qu'il y a d'autres réalités qu'il faut prendre en compte. C'est cette partie du discours que certains ont fait semblant de ne pas entendre et ils soutiennent que le gouvernement nie la réalité. Mais, si le gouvernement nie la problématique de l'insertion des jeunes, pourquoi avoir mobilisé 141 milliards de F Cfa pour chercher à donner des opportunités à un demi-million de jeunes en vue de leur permettre d'avoir ou d'accroître leurs activités dans le cadre de l'opération Agir pour les jeunes ? ■

**Il est clair qu'on peut faire de la politique et avoir un bon travail. L'idéal, c'est de pouvoir sortir des griffes des partis politiques. Avec sa Majesté le Roi du Maroc, nous avons pu obtenir et ouvrir le Centre des métiers de Yopougon...**

être sans emploi et ne pas être apte à travailler. Par exemple, si j'ai eu un accident qui me rend inapte, je suis sans emploi, mais je ne suis pas apte à travailler. Il faut être sans emploi, apte à travailler et à la recherche d'un emploi. Je peux être sans emploi et décider de ne pas chercher du travail. Ce sont ces trois éléments qui définissent le chômage. C'est à partir de ces trois éléments que le chômage est calculé dans tous les pays au monde. A partir de ce calcul, en France, il y a 8% de chômeurs. En Côte d'Ivoire, selon l'Oit, nous sommes à 2,6% de chômeurs en 2018. Dans le dernier rap-

Alors qu'on multiplie des milliards pour les programmes d'insertion. C'est parce que le gouvernement s'appuie sur les critères internationaux, ce qui permet de dire qu'il y a 2,7% de chômeurs selon l'Oit et qu'il y a 3,3% en 2017 selon l'Uemoa; ces chiffres masquent une autre réalité. Dans les Etats européens, il n'y a pas d'emploi quasiment informel. Vous avez des emplois formels. En France, les gens travaillent. S'ils ne le font pas, il y a tout un système d'accompagnement d'emploi et ils pointent à la fin du mois. Or, ici, 83% de nos emplois sont dans l'informel avec pour

caire et qui peuvent travailler 2 ou 3 fois. Quand on tient compte de tout cela, on monte à 25%. Certains disent que la Bad a contredit le gouvernement et qu'il y a entre 70% et 80% de chômage en Côte d'Ivoire. Relisez les pages 24, 26, 27 du rapport de la BAD; la Bad n'a jamais dit cela. La Bad dit que le chômage et l'emploi informel dans nos pays dont la Côte d'Ivoire est estimé entre 70 et 80%. Alors qu'on dit que l'emploi informel est de 91%, le chômage est de 2,6%. Nous pensons que la Bad elle-même a diminué les calculs. Si on prend le tout combiné, on aura les 91% d'emplois

- RETRANSCRIPTION:  
KANATÉ MAMADOU  
ANOH KOUAO  
HERVÉ ADOU  
CASIMIR DJEZOU  
BAMBA ABOUBAKAR  
FAUSTIN EHOUMAN  
ISABELLE SOMIAN  
MARCEL APPENA  
FRANCK YEO  
EMELINE PEHE  
FRANCIS KOUMÉ  
ANGE AKPA  
DRAMOUS YETI  
JEAN KOUIKA BAWANE  
EDOUARD KOUDOU

COORDINATION : MARC YEVOU



Commerce électronique

La réflexion sur l'élaboration de la stratégie nationale engagée

Un atelier sur l'évaluation de l'état de préparation de la Côte d'Ivoire au commerce électronique s'est tenu le 3 mars, au Plateau.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a procédé le 3 mars à l'hôtel Tiama au Plateau, à l'ouverture de l'atelier national d'évaluation de l'état de préparation de la Côte d'Ivoire au commerce électronique. Une stratégie nationale sur ce commerce devrait être mise en place. Souleymane Diarrassouba a salué la « bonne dynamique » du développement économique du pays. Tout en présidant que cette dynamique bénéficie au commerce électronique. Il a surtout rappelé quelques actions majeures du gouvernement allant dans le sens du renforcement de l'écosystème national du numérique et du commerce électronique. Il a énuméré notamment l'adoption des lois relatives aux transactions électroniques, à la protection des données à caractère personnel, à la lutte contre la cybercriminalité et à la protection



Les ministres Souleymane Diarrassouba et Mamadou Sanogo ainsi que plusieurs autres acteurs majeurs de l'économie numérique et du commerce électronique ont pris part à l'atelier. (PHOTO :DR)

d'infrastructures numériques, de cadre juridique national, transfrontalier, multilatéral et de sensibilisation des populations.

Le ministre de l'Économie numérique et de la Poste, Mamadou Sanogo, a pris part à l'atelier tout comme plusieurs autres responsables de structures sous tutelle et structures spécialisées dans le commerce électronique comme la Poste de Côte d'Ivoire. Souleymane Diarrassouba a évoqué la dynamique mondiale de développement de l'économie numérique. « Le rapport 2019 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) sur l'économie numérique évalue à 11 500 milliards de Dollars la valeur de ce secteur en 2016, soit plus de 15% du Pib mondial. Cette contribution au Pib devrait encore augmenter les prochaines années. En effet, l'économie digitale a connu une croissance 2,5 fois plus

rapide que celle du Pib mondial au cours des 15 dernières années et le potentiel du numérique reste encore élevé, notamment dans les pays en développement », a-t-il reconnu. Sur le plan national, les statistiques indiquent également une belle dynamique. « La Côte d'Ivoire n'est pas en reste de cette dynamique mondiale. En effet, selon les données statistiques du régulateur national, le pays affiche un parc d'abonnés à Internet de 15,5 millions d'abonnés à fin septembre 2019, pour une population estimée à 25,5 millions, soit un taux de pénétration de 60%, contre 20% en 2014. Le taux de pénétration du mobile a, quant à lui, atteint 141,6%. Aussi, le niveau des transactions journalières par mobile money est-il estimé à plus de 17 milliards de Cfa », a-t-il expliqué. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN



L'Open de golf de Côte d'Ivoire, c'est reparti, OFFICIELLEMENT !



Le 30 janvier dernier, au très sélect Royal Work Club d'Abidjan, la Fédération ivoirienne de Golf en Côte d'Ivoire était face à la presse pour annoncer le retour de la prestigieuse compétition OPEN CI TROPHEE FELIX HOUPHOUET BOIGNY qui se jouera du 21 au 26 avril prochain au Président Golf club de Yamoussoukro, là où tout a commencé, il y a une vingtaine d'années. Pour le Président de la F.golf CI, Emmanuel Laussin Koffi, le choix de Yamoussoukro est très emblématique. Il s'agit de promouvoir la destination Côte d'Ivoire en ramenant la plus grande compétition de golf sur ces terres d'origine.

LE CHOIX DE YAMOOUSSOUKRO EST EMBLÉMATIQUE

200 golfeurs amateurs et professionnels, locaux et internationaux sont donc attendus. Naturellement le zambien Madalisto Muthyla vainqueur de la dernière édition et le ghanéen Vincent Torgha le numéro un africain. Tous motivés par l'exceptionnelle dotation de cette année : 40 millions de frs CFA dont 8 millions 500 au vainqueur. Emmanuel Koffi a également remercié les partenaires techniques et financiers qui ont accompagnés la Fédération dans cette aventure notamment le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro,

Augustin Thiam, qui marque l'évènement de sa Présidence, le Ministre des Sports et la société de Développement Touristique de la Région des Lacs SODERTOURS LAC partenaire exclusif de cette édition. Parmi les sponsors venus nombreux, on pouvait remarquer de prestigieux Groupe comme Atlantic Business International , Ernst and Young , UFE et Corsair, et l'Agence Dialogue Production à qui a été confié l'organisation de ce grand évènement.

La conférence de presse s'est achevée autour d'un cocktail, dans une ambiance très conviviale partagée par entre officiels, amis et passionnés de Golf.



M. Emmanuel Laussin Koffi, Président de la Fédération Golf Côte d'Ivoire

RENDEZ-VOUS À YAMOOUSSOUKRO PRESIDENT GOLF CLUB DU 21 AU 26 AVRIL 2020



Prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques (ministère du Budget)  
**Les critères de la 2<sup>e</sup> édition en cours de validation**

En 2019, le 2<sup>e</sup> prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques avait mobilisé 47 entreprises publiques contre les 50 entreprises dans lesquelles l'État est majoritaire ou celles bénéficiant du concours financier ou contrôlées par l'État cette année.

La 2<sup>e</sup> édition du prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques, une initiative du ministère auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, avance à grand pas. C'est dans ce contexte que s'est tenu, hier, à Cocody, le séminaire de validation des critères de ce prix. Administrateurs, représentants des conseils d'administration des entreprises publiques, directeurs généraux d'administration publiques ont répondu nombreux à l'appel du ministère. Selon le directeur général du portefeuille de l'État, Bamba Seydou, contrairement au séminaire de validation des critères de la première édition



Yaya Keho, représentant du ministère auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État. (Photo : DR)

en 2019 qui avait réuni un échantillon de 15 entreprises, ce séminaire d'une journée est ouvert à l'ensemble des entreprises du portefeuille de l'État éligibles au prix. C'est-à-dire, les 50 entreprises dans lesquelles l'État est majoritaire ou celles bénéficiant du concours financier ou contrôlées par l'État. Pour cette édition, ce sont quatre commissions (sociétés commerciales, non commerciales, bancaires et efficacité du conseil d'administration) qui ont été mises sur pied pour mener la réflexion. « Ce séminaire vient renforcer le dialogue que nous avons avec l'ensemble des parties prenantes à la gestion des entreprises publiques. L'objectif de cette rencontre est de mettre en exergue la transparence

dans l'évaluation des entreprises publiques », a déclaré Keho Yaya, représentant du ministère auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, à l'ouverture des travaux. En 2019, le 2<sup>e</sup> prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques avait mobilisé 47 entreprises publiques. C'est l'Agence de gestion des routes (Ageroute) qui avait

décroché le super prix. Selon les organisateurs, la période d'évaluation des entreprises publiques s'étendra de 2018 au 1<sup>er</sup> semestre 2020. « L'instauration de ce prix offre l'occasion de promouvoir la bonne gouvernance, la culture de la performance et de la rentabilité au sein des entreprises publiques », a rappelé Bamba Seydou.

ANOH KOUAO

Notation financière

**Bloomfield investment corporation attribue la note A+ à une banque**

L'agence de notation financière Bloomfield investment corporation a passé à la loupe l'état des finances de Bgfi Bank-Côte d'Ivoire. Au terme de son audit, l'institution financière a obtenu la note A+ à long terme, et A- à court terme. L'information a été donnée par Stanislas Zézé, président directeur général de l'agence, le 27 février, à l'occasion de la cérémonie de présentation et de remise du rapport au Directeur général Côte d'Ivoire de la banque, Malick Ndiaye, au siège de l'institution bancaire à Marcoray. De l'avis de l'expert, la note A+ se justifie par la solidité de la banque, une bonne gouvernance et une gestion efficace des risques. Pour ce qui est de la note A-, cela signifie qu'en matière d'investissement, les risques demeurent encore faibles pour la banque. « Les notes que nous attribuons ne sont pas gravées dans le

marbre. Elles peuvent évoluer et baisser. L'idée est de maintenir ces notes qui viennent avec des perspectives. Elles peuvent être négatives, stables ou positives. Dans le cas de Bgfi, pour les deux notes, nous avons une perspective stable », a rassuré le premier responsable de Bloomfield. Il a également félicité le top management de la Bgfi Bank Côte d'Ivoire pour sa capacité à lever des fonds, malgré des problèmes de trésorerie. Même si Stanislas Zézé salue les performances de la banque, il n'en demeure pas moins qu'il souligne que des zones restent à améliorer, notamment la capacité à maîtriser durablement le crédit ainsi que son positionnement. Pour le Pdg, le groupe se positionne comme une banque de référence engagée à satisfaire sa clientèle.

F. ÉHOUMAN

EMLINE P. AMANGOUA

Direction régionale des impôts Abidjan Nord 1

**Le nouveau directeur visite les centres de sa zone de couverture**

Le tout nouveau Directeur régional (DR) des impôts d'Abidjan Nord 1, couvrant les zones de Cocody centre, Deux-Plateaux, Djibi, Attohan et Bonoumin, Fofana Norossotier, a effectué du 25 au 28 février, une série de visites dans les Centres des impôts (CDI) de sa zone de couverture. Il s'agit des sites fiscaux de Cocody, Deux-Plateaux Bmw boulevard des Martyrs, Deux-Plateaux 7e tranche et de Deux-Plateaux 8e tranche Cnps. Ces visites ont été l'occasion pour le nouveau directeur

régional de prendre contact avec ses nouveaux collaborateurs, de s'imprégner de leurs conditions de travail et leur partager sa vision sur l'organisation des activités des services de base. Tour à tour, il a échangé avec les premiers responsables de ces services, à savoir Atoungbré Rovia au Cdi de Cocody, Alice Nomé au Cdi des Deux-Plateaux 1, Amordfi Kobénan au Cdi des Deux-Plateaux 2, Adrienne Chintoh au Cdi des Deux-Plateaux 3 et Tuo Nawa au Cdi des Deux-Plateaux Djibi. Il a également échangé avec le conserva-

teur de la propriété foncière, Mme Cissé et le chef du cadastre de Cocody, Diallo Abdoulaye. Ils lui ont fait part de leurs préoccupations liées au fonctionnement. Fofana Norossotier a félicité les uns et les autres pour la qualité du travail abattu. Il a constaté la dynamique amorcée par son prédécesseur, Brigitte Dassié, pour l'atteinte des objectifs. « Je suis venu pour une prise de contact. J'espère pouvoir trouver des solutions afin que tous les agents exercent leurs tâches dans de bonnes conditions. Je me ferai donc fort de transmettre les difficultés et

les besoins à la Direction générale », a-t-il promis. Concernant les objectifs 2020 fixés à 81 milliards de Fcfa, contre 69 milliards en 2019, soit une progression de 12 milliards de Fcfa, il a invité chaque agent à s'investir résolument à relever tous ces défis, mais dans un esprit d'équipe. Il a ainsi mis à la disposition de chaque agent un « manuel d'organisation des activités des services de base » dont il est l'auteur, qui a été largement expliqué au cours des séances.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
 Agence Nationale De l'Environnement  
 ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
 Union - Discipline - Travail  
  
 ANDE

ENQUÊTE PUBLIQUE A PORT-BOUËT

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE A LA ZONE AEROPORTUAIRE AERIA II D'ABIDJAN, présenté par la société SCI LAVION, une Enquête Publique est organisée du JEUDI 05 MARS 2020 au MERCREDI 18 MARS 2020 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la MAIRIE DE PORT-BOUËT pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 min à 12h30 min et de 14h30 min à 16h30 min.

LA DIRECTRICE  
**Mme Madeleine Sopi ACKO**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
 Agence Nationale De l'Environnement  
 ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
 Union - Discipline - Travail  
  
 ANDE

ENQUÊTE PUBLIQUE A ANYAMA

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE PRODUCTION D'ALIMENT DE VOLAILLE, présenté par la société IPAV, une Enquête Publique est organisée du MERCREDI 04 MARS 2020 au MARDI 17 MARS 2020 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la SOUS-PREFECTURE D'ANYAMA pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 min à 12h30 min et de 14h30 min à 16h30 min.

LA DIRECTRICE  
**Mme Madeleine Sopi ACKO**

SUITE DE LA PAGE 3

Toutefois, les délibérations en séances plénières de validation du rapport final et de clôture, tenues les 5, 6 et 17 février 2020, suite aux travaux en Comités restreints de haut niveau, ont permis d'arrêter quatre (04) points d'accord, à savoir :

- l'introduction du parrainage du candidat à l'élection présidentielle, par 1% des électeurs dans au moins 50% des Régions et Districts ;
- le relèvement du niveau du cautionnement pour l'élection présidentielle à 50 millions de Francs CFA ;
- la réduction à 5% du taux de suffrage requis pour le remboursement du cautionnement ;
- la prise de mesures pour freiner la transhumance des électeurs.

Ces différents points d'accord ont été assortis de plusieurs recommandations en vue de garantir des élections justes et transparentes.

A cet effet, après examen des différentes doléances formulées par l'opposition et la société civile ainsi que la rencontre du Président du Front Populaire Ivoirien (FPI) avec le Vice-Président de la République et soucieux de contribuer davantage à l'inclusivité des élections, le Président de la République a signé une ordonnance modifiant la loi sur la Commission Electorale Indépendante (CEI), en vue de permettre l'attribution d'un siège dans cette Commission au parti de l'opposition tout en représentant au Parlement la plus significative.

Ainsi, la Commission Centrale de la CEI sera composée de seize (16) membres au lieu de quinze (15) dont trois (03) personnalités proposées par la majorité au pouvoir et (04) personnalités proposées par les partis ou groupements politiques de l'opposition.

Au regard de ce qui précède, le Président de la République appelle à nouveau à des élections apaisées.

**2- Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste;**

Le Conseil a adopté une communication relative au développement de la finance numérique en Côte d'Ivoire. Les produits et services financiers de la finance numérique développée à partir des moyens de transactions électroniques, notamment les services financiers via la téléphonie mobile, sont en pleine croissance depuis 2017. Cette expansion de la finance numérique dans notre pays contraste avec la survivance de 44% de la population adulte qui, en grande partie en milieu rural, n'a jamais eu recours aux services finan-

ciers tant formels qu'informels. Aussi, pour inverser cette tendance, le Gouvernement a décidé, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF), d'axer son action sur la digitalisation des flux financiers avec l'opérationnalisation effective des plateformes existantes et la digitalisation de 80% des flux financiers gouvernementaux. L'accès et l'exploitation des Données de Services Supplémentaires non Structurées (code USSD en anglais) des opérateurs de téléphonie mobile seront ouverts aux autres acteurs du secteur financier en vue de réduire les coûts des services qui y sont liés.

Cette ouverture numérique sera accompagnée de l'interopérabilité des services financiers numériques conformément à la stratégie régionale d'inclusion financière pilotée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui prévoit la mise en place en 2020 d'une plateforme régionale d'échanges entre tous les types de comptes.

**3-Au titre du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste, en liaison avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de la Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;**

Le Conseil a adopté une communication relative aux résultats de la Campagne nationale de mesures des Rayonnements Non Ionisants (RNI) émis par les équipements et installations radioélectriques (2018-2019).

La campagne de mesures RNI 2018-2019 s'est déroulée de décembre 2018 à mars 2019 avec pour objectifs essentiels d'évaluer le niveau d'exposition des populations aux champs électromagnétiques, de vérifier sa conformité aux normes, d'examiner son évolution par rapport aux valeurs antérieurement obtenues et, le cas échéant, d'amener les exploitants des équipements et installations radioélectriques au respect de leurs obligations en la matière. Les mesures ont été réalisées en 350 points répartis sur les treize (13) communes du District Autonome d'Abidjan et 45 localités de l'intérieur du pays. Ces mesures ont mis l'accent sur les lieux sensibles, notamment les espaces de grande affluence, les centres de santé, les écoles et les centres religieux.

Bien qu'une évolution significative des niveaux de champ ait été observée, en raison des déploiements croissants de stations radioélectriques pour la téléphonie mobile, il ressort de cette enquête que les valeurs des champs cumulés sont inférieures au seuil maximal du service le plus exi-



Sidi Tiémoko Touré, Porte-parole du Gouvernement.

geant. Aussi, ces valeurs sont inférieures à la valeur maximale des champs électromagnétiques cumulés mesurés lors des précédentes campagnes et fixée comme seuil repère. En conséquence, les niveaux de champs mesurés aux différents points identifiés respectent les valeurs limites d'exposition aux ondes électromagnétiques telles que prescrites par la réglementation en vigueur.

Toutefois, le Conseil a instruit le Ministre chargé de l'Economie Numérique et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de poursuivre les actions de sensibilisation pour amener les exploitants des équipements et installations radioélectriques au respect strict de leurs obligations en la matière et de rassurer les populations sur les mesures prises pour assurer la protection de leur santé contre les effets nocifs des rayonnements électromagnétiques.

**4-Au titre du Ministère de la Culture et de la Francophonie, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la 11e édition du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA) à Abidjan. La 11e édition du MASA se déroulera du 07 au 14 mars 2020 simultanément à Abobo, à Koumassi, à Treichville et à Yopougon sous le thème « L'Afrique-monde », en lien avec la contribution des Africains à la culture mondiale.

Le Canada, pays historiquement reconnu pour sa diversité culturelle, est l'invité principal du MASA 2020 qui attend également environ 1 300 artistes et professionnels des cinq (05) continents. L'ouverture de cette 11e édition aura lieu dans la commune d'Abobo sous la forme d'une grande parade de 2 020 danseurs et chorégraphes du monde entier, chantant et dansant pour lancer un appel à la paix. Elle sera également marquée par l'ouverture du Musée Adama Toungara des Cultures Contemporaines d'Abobo, qui à cette occasion, accueillera le 11 mars 2020, l'exposition itinérante « Prête-moi ton rêve ».

**5-Au titre du Ministère du Commerce et de l'Industrie, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Ministère de la Promotion des PME et le Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargé de l'Autonomisation des Femmes ;**

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation du Dialogue de haut niveau du projet « She Trades - Afrique de l'Ouest », le 16 avril 2020 à Abidjan. L'initiative « She Trades » est un programme d'appui financier et technique du Centre du Commerce International, qui offre aux femmes entrepreneurs du monde entier un réseau et une plateforme leur permettant d'accéder plus facilement aux marchés internationaux. En Afrique de l'Ouest, précisément en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Libéria et en Sierra

Leone où il sera mis en œuvre sur une période de quatre (04) ans, le programme vise à améliorer les conditions de vie d'environ 10 000 femmes entrepreneures, opérant dans les secteurs de la noix de cajou, du karité et du manioc, à travers l'augmentation de leur participation aux chaînes de valeurs agricoles, l'accroissement de leurs revenus, le renforcement de leurs capacités techniques et le traitement des questions liées à la dynamique du genre. Le dialogue de haut niveau prévu le 16 avril 2020, en présence des Ministres du Commerce de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, servira de plateforme d'échanges entre les décideurs politiques et les acteurs des filières d'intervention du projet pour une meilleure atteinte des objectifs fixés.

**D- DIVERS**

**1-Au titre de la Présidence de la République**

Il se tiendra un Conseil des Ministres extraordinaire le vendredi 06 mars 2020 au Palais de la Présidence de la République à Abidjan.

2-Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique; Le Conseil a adopté une communication relative au point de situation sur la lutte contre la maladie à Coronavirus (COVID-19) en Côte d'Ivoire. L'épidémie de la maladie à Coronavirus (COVID-19), survenue en Chine en décembre 2019, s'est propagée dans une trentaine de pays et a occasionné au 28 février 2020, plus de 83 000 malades et 2 867 décès, avec un impact socio-économique considérable. Après la Chine, deux (02)

autres foyers épidémiques ont été déclarés en Corée du Sud et en Italie, et un cas a été détecté au Nigeria le 28 février 2020, augmentant ainsi le risque de propagation de la maladie en Côte d'Ivoire.

Face à cette situation, le Gouvernement, avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a mis en place un plan de réplique axé sur la surveillance épidémiologique et biologique, la prévention et la prise en charge des malades éventuels.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, les actions suivantes ont été réalisées ou sont menées régulièrement :

- la réunion hebdomadaire du comité de veille présidé par le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, et composé de membres de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP), de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPC), du Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) et du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales (SMT) du Centre Hospitalier Universitaire

(CHU) de Treichville, pour donner les orientations stratégiques sur la lutte contre cette maladie ;

- l'activation du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) pour la coordination opérationnelle des interventions sur le terrain ;
- le renforcement du contrôle sanitaire au niveau des aéroports, ports et frontières terrestres ;
- la formation des équipes d'intervention rapide des districts sanitaires pour les investigations des cas et la vérification des alertes ;

- la diffusion de directives sur la surveillance du COVID-19 à l'attention du personnel de santé ;
- le renforcement des capacités diagnostiques de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire ;
- l'affectation d'une ambulance du SAMU dédiée au Coronavirus pour le transport des cas éventuels ;
- l'aménagement de cinq (05) salles au Service des Maladies Infectieuses et Tropicales du CHU de Treichville pour l'isolement et le traitement des malades éventuels ;

- l'information et la sensibilisation des populations sur le respect des mesures de prévention du COVID-19 ;
- la formation du personnel des lignes vertes 143 et 101.

Aussi, les financements des différentes composantes du plan sont quasiment bouclés pour assurer des capacités de réponse optimales de la Côte d'Ivoire face à l'épidémie du Coronavirus.

Fait à Abidjan, le 04 mars 2020  
 SIDI TIÉMOKO TOURÉ  
 MINISTRE DE LA COMMUNICATION  
 ET DES MÉDIAS,  
 PORTE-PAROLE  
 DU GOUVERNEMENT  
 porteparolat@communication.gouv.ci

Mamadou Touré:

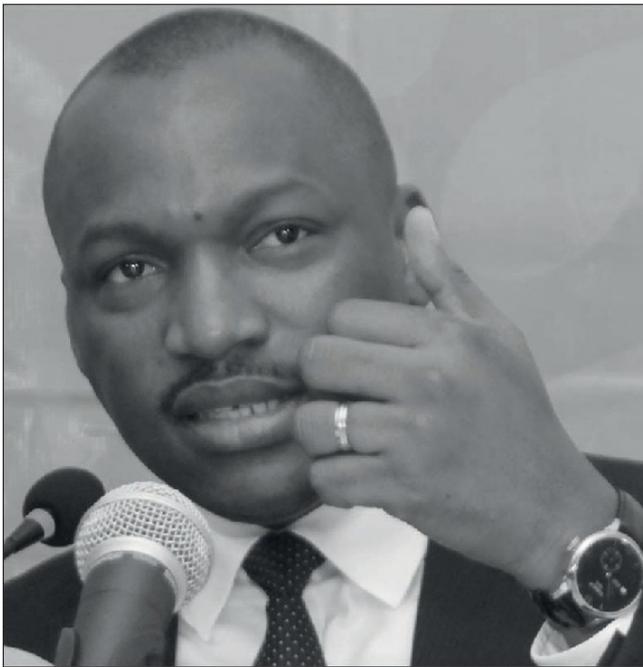
# “Trouver du travail pour les jeunes, notre défi”

Dans cette première partie des échanges qu'il a eus avec les journalistes à la tribune de l'Invité des Rédactions de *Fraternité Matin*, le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes rappelle la volonté du gouvernement à améliorer les conditions de vie de cette frange de la population.

Propos liminaires  
du Ministre

Mamadou Touré

Je me réjouis d'être invité par le directeur général et l'équipe dirigeante de *Fraternité Matin*, à l'effet de participer à cette tribune qui nous offre l'occasion de donner un peu de visibilité sur l'action gouvernementale. Je me ferai fort d'être à la hauteur des échanges et des préoccupations qui en découleront. Monsieur le directeur général, en introduction, a fait un état des lieux, notamment de la situation des jeunes dans notre pays et des défis qui se posent à nous. Je voudrais juste rappeler que dans notre pays, 77% de la population a moins de 35 ans. Si vous prenez une population de 25 millions d'habitants, nous avons à peu près 19 millions de personnes qui ont moins de 35 ans. Et nous avons autour de 9 à 10 millions de personnes qui ont entre 16 et 35 ans, donc en âge de travailler. Cela nous pose beaucoup de défis, notamment en termes d'éducation, en ce sens que quand vous avez une population relativement très jeune, il faut des infrastructures, des contenus de programme pour amener ces jeunes à faire face aux défis futurs liés à l'insertion. Cela nous pose aussi des défis au sujet de la santé. On a certains fléaux qui frappent tout le monde et la jeunesse n'est pas épargnée. Et ces fléaux peuvent compromettre leur potentiel. Je veux parler du Vih-Sida, de la consommation excessive de la drogue etc. Cela pose aussi le problème de l'insertion de ces jeunes. Quant au défi de sécurité relevé par le directeur général, lorsqu'on regarde aujourd'hui, tous les risques que nous avons dans la sous-région, les documents qui ont été produits sur le recrutement de jeunes dans certains pays frontaliers dans les mouvements de Djihadistes, il ressort que la vulnérabilité de ces jeunes et la précarité de leurs situations, est souvent facteurs de leur mobilisation dans ces mouvements. Donc l'insertion des jeunes, trouver du travail aux jeunes est un défi pour tout le continent. Nous avons en moyenne chaque année en Afrique près de 18 millions d'emplois qu'il faut créer pour faire face aux défis d'insertion



des jeunes. Chaque année, vous avez malheureusement près de 18 millions de jeunes qui arrivent sur le marché pour 12 millions d'opportunités qui sont créées. Vous voyez donc le gap que nous avons dans les États africains.

C'est dans ce contexte que notre pays, qui a traversé une décennie de crise sans précédent, pendant laquelle chaque année, avait 400 mille jeunes Ivoiriens qui sortaient du système scolaire sans formation leur permettant de travailler. Chaque année, nous avons plus de 400 000 jeunes Ivoiriens qui sortaient du système scolaire sans qualification, sans formation qui ne leur permettait pas de travailler. Beaucoup de jeunes qui avaient été enrôlés dans les groupes d'autodéfense et autres n'avaient que seules opportunités, pour avoir des revenus, que d'intégrer les groupes d'autodéfense. C'est dans ce contexte que le Président Alassane Ouattara, dès 2011, a entamé des

réformes importantes en vue d'apporter des réponses à la problématique liée à l'insertion des jeunes. Ces réformes ont commencé par la rationalisation des structures de démobilisation et d'insertion

urgente, pour répondre donc de la question de la démobilisation et de l'insertion des jeunes. Ensuite, il fallait s'attaquer à la politique d'insertion globale des jeunes. Pour ce faire, le Président

mutualiser les initiatives de ces structures en les fondant en une seule entité qui est l'Agence emploi jeunes (Aej) avec une politique cohérente qui a été définie, avec des missions cohérentes qui ont été définies.

Mais aussi, dès le lendemain de la crise, nous avons une bonne mobilisation des partenaires au développement, la Banque africaine de développement (Bad), la Banque mondiale à travers le Projet emploi jeune et développement des compétences (Pejdec) qui, à ce jour, a permis à plus de 60 000 jeunes d'avoir des opportunités en termes de stages, d'entrepreneuriat, de Travaux à haute intensité de main d'œuvre (Thimo), etc. Ces réformes qui ont été entreprises visaient à apporter une réponse rapide et concrète à cette cohorte de jeunes qui étaient en attente d'emplois et donc de perspectives. Ils sont 400 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire, pendant 10 ans, sans qualification, ça fait un potentiel de 4 millions de jeunes qui sont sur le marché du travail et qui sont souvent obligés de s'adonner à de petits métiers pour vivre. Ils n'ont pas de qualification pour avoir un travail. Et donc, nous avons apporté une réponse rapide. Au-delà de cela, il fallait travailler sur l'avenir. Travailler sur l'avenir, c'est une réforme profonde de notre système d'enseignement et de formation. Les

ont été menées pour prendre en charge, dès la base, la problématique de l'insertion des jeunes, en permettant à nos jeunes qui vont dans nos centres de formation d'avoir des enseignements qui sont en cohérence avec les besoins du monde productif, du secteur privé. J'ai eu l'honneur en 2017 de conduire cette importante réforme pendant une année et demie avant de passer au ministère de l'Emploi des jeunes. À côté de la problématique de l'insertion des jeunes, il y a une forte volonté du gouvernement de faire en sorte que la jeunesse ivoirienne, dans sa diversité, ait plus de places dans la société.

Sur cette base, différentes initiatives ont été menées : la création du Conseil national des jeunes (Cnj), qui est une sorte de faïtère pour les associations de jeunes et qui concourt à les aider à participer au processus de prise de décisions. Nous avons achevé le processus de mise en place du Cnj. Nous avons réformé les différentes fédérations des jeunes, avec des subventions qui leur sont accordées, leur permettant ainsi de mieux mener leurs activités. Beaucoup de campagne de sensibilisation sur le Vih/Sida, sur les grossesses scolaires, sur le phénomène de la drogue, sont menées en milieu scolaire, au sein des populations avec l'aide de certains partenaires au développement, tels que l'Unicef, l'Unfpa et autres, ont permis de sensibiliser plusieurs centaines de milliers de jeunes dans notre pays.

Échanges avec  
les journalistes

Fonctionnement et renouvellement des instances du Cnj. Le processus de mise en place des conseils nationaux des Jeunes (CNU) dans nos États émane d'un processus qui a été initié après une réunion des Chefs d'État de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), au Canada. Cela date de près de 20 ans, aujourd'hui.

L'idée, c'était de faire en sorte d'organiser la participation des jeunes au processus de prise de décisions. Par exemple, si le gouvernement ou la Banque mondiale décide de prendre l'avis des jeunes sur la question de l'écologie,

**Chaque année, nous avons plus de 400 000 jeunes Ivoiriens qui sortaient du système scolaire sans qualification, sans formation qui ne leur permettait pas de travailler.**

puisque la plus part des personnes ex-combattantes étaient jeunes. Une quinzaine de structures existaient. Toutes ces structures ont été fondées et l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (Addr) a été créée pour régler dans

de la République a procédé à une autre réforme: la rationalisation des structures publiques qui aident à l'insertion des jeunes, parce qu'il y avait une multitude de structure, l'Agep, le Fnj, etc. En 2015, à l'issue d'un Conseil présidentiel, il a été décidé de

mesures d'urgence régler les problèmes immédiats et la réforme du système d'enseignement technique et de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur règle les problèmes à moyen et long terme. À ce niveau, d'importantes réformes

Jeudi 5 mars 2020

il y aura une multitude d'associations de jeunes. Dans ce cas, sur quel critère doit-on privilégier le point de vue de telle ou telle association ? Est-ce qu'on a eu la capacité de réunir 1000 associations pour prendre leurs avis ? Il fallait donc amener les jeunes à s'organiser dans une faitière, qui sera suffisamment représentative et au sein de laquelle il y aura des débats. Ainsi, les jeunes pourront parler d'une voix sur les problématiques qui les concernent. Voilà l'esprit qui a prévalu à la mise en place du Conseil national des jeunes. Il s'agissait d'organiser leur participation au processus de prise de décisions, que ce soit par l'État, ou par des organisations nationales ou internationales. En Côte d'Ivoire, le processus a été mis en place en 2012 par un décret du Chef de l'État, qui était conforme à ce que demandait l'OIF.

**Processus dévoyé.**

En principe, ne peuvent appartenir au CNJ que des associations, et non des individus. Le Conseil national des jeunes règle le problème des associations de jeunes. C'est une faitière des associations de jeunes. Or, à la première étape dans sa mise en œuvre, pour les élections, on a vu des jeunes qui se présentaient de façon individuelle, et qui voulaient être président du Conseil national des jeunes. On a vu la campagne, les affiches. Ce qui n'était pas l'esprit du Conseil national des jeunes. Conseiller technique à la Présidence, à l'époque, j'avais alerté les uns et les autres. En effet, si 10 millions de jeunes décidaient d'aller aux urnes pour choisir leur président, on aurait un CNJ dont le nombre d'électeurs est beaucoup plus important que celui du Président de la

République de Côte d'Ivoire. Ce serait absurde. Un président d'association de jeunesse élu avec 10 millions de personnes, alors que le Président de la République est élu avec beaucoup moins de personnes. Cela est inadmissible. Très vite donc, ce processus a montré ses limites. Il y a eu des difficultés et le gouvernement a dû prendre des mesures pour arrêter le processus, avant de le reprendre. Par la suite, mon prédécesseur, dans ce ministère, a essayé de recadrer les choses. Des associations ont été convoquées au ministère des Affaires étrangères et un président a été élu.

Lorsque nous sommes arrivés plus tard, à la tête de ce département, nous avons organisé les états généraux de la jeunesse, pour faire le point de toutes les initiatives. Et ce sont les associations elles-mêmes qui ont dit que le processus est désormais cohérent. Que, cependant, le CNJ n'était pas suffisamment représentatif de l'ensemble des jeunes. Et que beaucoup d'associations de jeunes ne se reconnaissaient pas dans le CNJ. Ainsi donc, en accord avec toutes les associations, les faitières et le Conseil actuel, nous avons fait une autre réforme, qui a permis aujourd'hui que le CNJ soit composé des différentes associations. Notamment, l'ensemble des faitières.

Le CNJ est totalement inclusif, à ce jour. Et le processus a été mené par les jeunes, eux-mêmes. Ils se sont retrouvés. Ils ont regardé les limites de l'ancien Conseil, ils ont recomposé le bureau. Nous avons défini les critères. Notamment, avoir au maximum 35 ans, pour pouvoir en être membre. Dans quelques jours, nous installerons le nouveau bureau du CNJ. Pour ce qui est du renouvel-



Les journalistes ont emmené l'invité du jour à donner des précisions sur le programme gouvernemental concernant la jeunesse. (PHOTOS: SÉBASTIEN KOUASSI)

lement des instances, l'ancien bureau avait été élu pour deux ans. Son mandat devait finir en février 2020. Mais à partir du moment où nous avons entamé un processus, pour le rendre plus inclusif, en accord avec toutes les associations, avec tout ce que cela comporte comme changement, nous avons convenu que le mandat de ce bureau recomposé trait jusqu'en février 2021. En principe, c'est un renouvellement par la base. Normalement, le processus de mise en place des CNJ est fait par les délégués régionaux, départementaux, sous-préfectoraux et communaux. Une fois choisis, ils se réunissent pour choisir le Président national. Mais là,

on a eu un processus qui a commencé par le haut. Pour revenir à ce qui est normal, le bureau qui a été mis en place travaillera dans un calendrier qui sera défini, au plus tard, en février 2021, pour le renouvellement des structures de base, de sorte qu'à partir de février 2021, on puisse avoir des instances décentralisées et légitimes pour aller élire les instances, au niveau national. Le bureau qui a été constitué travaillera à la mise en place des instances de base décentralisées suffisamment légitimes pour aller élire les organes au niveau national au plus tard en février 2021. Je vous rassure que le processus marche bien. Aujourd'hui, les jeunes se sont approprié

le CNJ. Sur la subvention des activités, il y a un appui d'environ 70 millions de F cfa de la part du gouvernement. Lorsque je suis arrivé à la tête du ministère, j'ai décidé de porter cette subvention à 100 millions de F cfa. En plus des 100 millions de F cfa de subvention annuelle de 10 millions de F cfa à chacune des faitières. Ce sont donc 80 millions de F cfa en plus des 100 millions de F cfa initialement accordés. L'année dernière, chacune de ces organisations a perçu pour la première fois les 10 millions de F cfa de subvention. Et puisque la pratique de la bonne gouvernance s'apprend depuis les associations, j'ai pris le soin de leur dire que la subvention pour l'année 2020 sera conditionnée par la présentation d'un rapport d'activités pour 2019, mais également de l'utilisation efficiente et efficace qui aura été faite des ressources mises à leur disposition. La faitière qui n'aura pas fait une bonne utilisation de la subvention apportée en 2019 n'obtiendra pas cet appui en 2020. Il faut qu'ils apprennent à gérer. J'ai demandé qu'on leur ouvre leurs propres comptes, qu'on leur transfère les ressources et que ce ne soit pas le ministère qui fasse les dépenses à leur place. On ne peut pas vouloir les responsabiliser et les infantiliser au même moment. On leur laisse la responsabilité de se gérer. Le corollaire de la responsabilité, c'est de rendre compte.

énorme. Vous avez sur le terrain de nombreuses associations de jeunesse qui font un travail remarquable. Elles ont peut-être besoin d'un peu plus de visibilité sur leurs actions. Nous avons notamment des jeunes très engagés dans l'écologie et qui font entre autres du planting d'arbre, de l'assainissement de notre environnement, de la cohésion sociale et de la paix. Il s'agit aujourd'hui d'organiser une politique de visibilité sur les actions menées par les jeunes. Malheureusement, nous avons un pays où tout a été politisé durant ces 20 dernières années que seules les actions des jeunes engagés en politique sont plus vues. Et on voit moins ces jeunes qui ont décidé de ne pas faire de la politique, pour s'engager plutôt pour les actions de proximité en faveur de la communauté. Nous profitons donc de cette occasion pour solliciter une ouverture des colonnes et des tribunes du Groupe Fraternité Matin à ces jeunes, dont nous devons faire la promotion.

- RETRANSCRIPTION:  
KANATÉ MAMADOU  
ANOH KOUAO  
HERVÉ ADOU  
CASIMIR DJEZOU  
BAMBA ABOUBAKAR  
FAUSTIN EHOUMAN  
ISABELLE SOMIAN  
MARCEL APPENA  
FRANCK YEO  
EMELINE PEHE  
FRANCIS KOUAMÉ  
ANGE AKPA  
DRAMOUS YETI  
JEAN KOUIKA BAVANE  
EDOUARD KODOU

**L'impact des associations sur les jeunes**

L'impact des associations de jeunesse sur la société est

Coordination : MARC YEVOU



L'entretien a été suivi par la forte délégation qui a accompagné le ministre Mamadou Touré.

## Promotion de l'agro-industrie

# L'Agence Ci Pme et le Cdt unissent leurs forces pour soutenir la petite transformation

Une session de formation à l'intention de Pme agro-transformatrices a été organisée, hier, au Centre de démonstration et de promotion des technologies, à Marcory-Bietry.

Le master class qui s'est tenu, hier, au Centre de démonstration et de promotion des technologies (Cdt) sis à Bietry, à l'intention d'une vingtaine de participantes, a été marqué notamment par une signature de convention formalisant l'engagement commun des deux structures organisatrices de l'événement, à savoir le Cdt et l'Agence Côte d'Ivoire Pme, à soutenir la petite transformation locale. « Cette heureuse convention avec le Cdt nous permettra de renforcer notre accompagnement aux Pme ainsi qu'à tous les porteurs de projets surtout exerçant dans la petite transformation en termes de renforcement des capacités technologiques et de modernisation de leur processus. Notre partenaire contribuera à nos côtés à la mise en place de programmes de formation et d'incubation destinés à ces entreprises », s'est félicité Salimou Bamba, directeur général de l'Agence Ci Pme. Il a aussi rappelé que l'Agence et le Cdt ont déjà mené en-



Les directeurs généraux de l'Agence Ci Pme, Salimou Bamba (à droite) et du Cdt Méité Basséssé, après la signature de convention. (PHOTOS : D.r)

semble auparavant plusieurs initiatives visant à promouvoir et renforcer techniquement les capacités des Pme. La session de formation avait un volet pratique, plongeant les Pme participantes dans

l'univers des machines, tout en les confrontant aux réalités de la transformation et les incitant à moderniser leurs pratiques pour celles qui sont à une étape très avancée dans leurs activités. Les parti-

cipantes, issues de trois groupements de transformatrices de produits agricoles, sont enregistrées dans les fichiers de l'Agence Ci Pme. Tout comme l'Agence Ci Pme, le Cdt, à en croire son direc-

teur général, Méité Basséssé, a aussi pour rôle de promouvoir les technologies dans le domaine de l'agro-industrie, d'accompagner les Pme ivoiriennes dans l'agro-transformation dans leur processus de développement. « Cette session de formation s'inscrit dans la continuité des activités que nous menons avec l'Agence Ci Pme depuis le début de l'année. L'Agence sélectionne les Pme bénéficiaires des formations, les forme théoriquement et nous Cdt assurons l'aspect pratique. Nous avons dans notre showroom plusieurs machines d'origine indienne et ivoirienne que nous leur présentons dans leurs spécificités et leurs différentes applications », a-t-il expliqué. L'objectif du master class était donc de permettre aux dirigeants de Tpe et Tpe agro-transformatrices de disposer de toutes les informations relatives aux procédés de la petite transformation agricole en vue d'améliorer la productivité de leurs unités. Précisons que la ses-

sion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui à la productivité des Tpe et Pme qui bénéficie de l'appui technique et financier de la Coopération allemande à travers la Giz. En Côte d'Ivoire, l'agriculture occupe une place importante dans l'économie ivoirienne. Avec 24% de contribution à la formation du Pib, elle occupe près des deux tiers de la population active. Toutefois, pour ce qui est de la valorisation des produits agricoles, les taux de transformation des productions vivrières et d'exportation restent faibles. Prenant la pleine mesure de cette problématique, le gouvernement a accordé une grande place au développement du tissu agro-industriel dans le Pnd 2016-2020. Et l'une des missions principales assignée à l'Agence Ci Pme et au Cdt est de renforcer les capacités techniques et managériales des promoteurs de Pme et Tpe agro-transformatrices. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

## Mobilisation des ressources, financement des Pme, épargne

# La Caisse des dépôts sensibilise

Les associations de banques et d'assurance, les institutions de prestation sociale, les secteurs privé et public, la Banque africaine de développement, ont effectué en masse le déplacement hier, à l'hôtel Pullman du Plateau, pour prendre part à la conférence-débat sur le « Rôle d'une caisse de dépôts dans le développement économique et social ». L'Union européenne (Ue), la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm), les Systèmes financiers décentralisés (Sfd), le Fonds monétaire international (Fmi), etc., ont également pris part à ce rendez-vous d'une journée. L'initiative est de la Caisse de dépôt et de consignation de Côte d'Ivoire (Cdc-Ci). Cette conférence-débat, qui avait pour objectif d'informer l'ensemble des acteurs de l'écosystème financier ivoirien sur le rôle d'une caisse de dépôt, a également été une occasion pour favoriser un cadre d'échanges et de partage d'expériences autour

du rôle attendu d'un investisseur public, de renforcer la synergie entre les acteurs du milieu économique et financier, de bénéficier de l'expérience du groupe Caisse des dépôts de France comme investisseur public. La première du genre depuis la création en juin 2018 de la Cdc-Ci, elle a permis d'identifier et d'explorer des perspectives de partenariat et/ou de collaboration entre la Cdc-Ci et les principaux acteurs de son écosystème. « Nous allons continuer de faire la sensibilisation, à faire connaître la Cdc-Ci et son aspect complémentaire », a confié à la presse, Lassina Fofana, son directeur général. Faisant le bilan de sa structure en l'espace d'une année, il a révélé que si sur le plan national, la Cdc-Ci a pu renforcer sa collaboration avec des structures publiques et privées (trésor public, la direction nationale de la Bceao, les professions juridiques, bancaires et d'assurance, etc.), sur le plan international, son équipe est parvenue à



Lassina Fofana, directeur général de la Cdc-Ci (au centre) a eu le soutien d'Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des dépôts de France (à sa gauche).

parfaire sa collaboration avec plusieurs pays. A savoir les caisses de dépôt du Sénégal, de la Tunisie, du Maroc, de la France, etc. Cette approche, rassure le directeur général, « va s'étendre à d'autres acteurs ». De même, si la Cdc-Ci est arrivée à l'ouverture de comptes dans ses livres et à

gérer des comptes pour des tiers (Cnps, Cgrae, Cnam), elle est également parvenue à faire adopter quatre séries de décrets d'applications en conseil des ministres pour renforcer la mobilisation des ressources. « Je suis très impressionné par le rythme auquel vous avancez », s'est fé-

licité Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des dépôts de France, vieux de 200 ans. Sur la période 2020-2022, la Cdc, structure publique, entend mettre l'accent sur la mobilisation des ressources et sur le financement. Créée par la loi n°2018-574

du 13 juin 2018, la Cdc-Ci a pour rôle de porter les missions d'investisseurs de long terme au service de l'intérêt général avec pour objectif de contribuer au financement de l'économie et bâtir la Côte d'Ivoire. Tiers de confiance, elle centralise en plus des fonds de retraite, les fonds des clients des notaires, les divers cautionnements et consignations, etc. Ses ressources proviennent, entre autres, des produits générés par ses activités propres, ressources mobilisées sur les marchés financiers, ressources des professions juridiques (notaires, greffiers, avocats). Elles proviennent aussi des fonds en déshérences provenant des contrats d'assurance vie, fonds des comptes dormants, fonds de liquidation des entreprises publiques et des établissements financiers publics ; des fonds d'épargne et de prévoyance, de diverses cautions (Cie, Sodaci, cautions sur les marchés publics) etc. ■

ANOH KOUAO

Onu femmes

# 2020 est une année cruciale pour les femmes

La directrice exécutive de l'organisation a animé une conférence de presse à l'issue d'une mission en Côte d'Ivoire.

Anita Bhatia, directrice exécutive adjointe de Onu Femmes, a annoncé que cette organisation est en train de lancer « la génération égalité ». C'était au cours d'une conférence qu'elle animée au siège de cette entité des Nations unies, à la fin d'une visite de trois jours à Abidjan, du 26 au 28 février. Elle a expliqué par la même occasion que 2020 est une année cruciale pour les droits des femmes parce que c'est le 25<sup>e</sup> anniversaire de la plateforme de Beijing, qui a consacré l'égalité des genres, stipulant que les droits des femmes et des hommes sont identiques. En outre, ce bref séjour a permis à la diplomate de rencontrer des membres du gouvernement, les partenaires au

développement et la société civile dans le but de renforcer leur collaboration avec Onu Femmes. Anita Bhatia a fait savoir que cette année, Onu Femmes, en partenariat avec le gouvernement de France et de Mexique, a entrepris une campagne génération égalité qui a déjà commencé et qui se tiendra au Mexique début mai, et à Paris début juillet. Pour s'assurer que cette campagne connaîtra un succès en termes de participation, l'Onu Femmes organise une section satellite à Dakar au Sénégal, et espère que la société civile sera valablement représentée ainsi que la jeunesse, les secteurs public et le privé. « Nous espérons qu'ils se joindront à nous pour prendre part au forum de Paris », a-t-elle sou-

haité. Elle s'est réjouie de ce qu'en Côte d'Ivoire, l'accès des jeunes filles à l'éducation s'est amélioré durant ces 25 dernières années. Cette visite à Abidjan a aussi été l'occasion pour elle d'annoncer la célébration des dix ans de l'organisation, le 2 juillet prochain, la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité et les 25 ans de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, considérée comme le programme le plus visionnaire en faveur des droits et de l'autonomisation des femmes partout dans le monde, et les 75 ans de l'Onu le 31 octobre. Anita Bhatia a salué l'engagement de la Côte d'Ivoire pour l'éga-



Anita Bhatia, directrice exécutive adjointe de Onu Femmes.

lisation économique des femmes, la promotion des droits des femmes et l'intérêt pour la budgétisation sensible au genre. Elle a cependant souligné l'urgence d'une accélération des ambitions et des engagements en faveur de la femme dans cette décennie dédiée à la femme et à la fille, spécifiquement dans les domaines de l'éducation et la promotion des femmes dans les instances de prise de décision. Partout où elle est passée, au Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant tout comme aux Ministères de l'Agriculture, des Finances, du Budget et des Affaires étrangères, la directrice exécutive adjointe d'Onu Femmes a été satisfaite de la bonne collaboration entre son institution et le gouvernement ivoirien ■

PHOTO : JULIEN MONSIEUR

## Prix d'excellence de l'entreprise pourvoyeuse d'emplois décents

### La Société des palaces de Cocody et Palmci reçoivent leurs trophées



Le directeur de cabinet du Mpes, Jean-Jacques Kanga, a encouragé les lauréats à viser la Palme d'or à la prochaine édition du Prix d'excellence. (PHOTOS : DR)

Classées respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> à l'édition 2019 du Prix national d'excellence de la meilleure entreprise pourvoyeuse d'emplois décents, la Société des palaces de Cocody (Sdpc) et Palmci ont été honorées, jeudi, par le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale (Meps). Les deux structures lauréates ont reçu leurs prix, lors d'une cérémonie organisée à la salle de conférences du Meps au Plateau. Les prix comprenant un trophée, un diplôme d'honneur et un chèque ont été réceptionnés, pour la Société des palaces de Cocody, par la directrice générale, Maféri-ma Diarassouba, et pour la

Palmci, par le directeur des ressources humaines, Jean-Jacques Macguil Châtelain. Les deux dirigeants se sont dit honorés de la reconnaissance de l'État de Côte d'Ivoire pour leur contribution à la promotion de l'emploi. Jean-Jacques Kanga, directeur de cabinet du Mpes, a, au nom du ministre Pascal Kouakou Abinan, salué les performances des primés : « Par votre sérieux, votre respect de la réglementation dans la création d'emplois, vous avez réussi à vous hisser à ce niveau d'excellence. J'ose espérer que pour 2020 ou pour les années à venir, vous réussirez à ravir la palme d'or », a-t-il souhaité. Il a souligné

que la meilleure entreprise est celle qui attache du prix aux valeurs citoyennes à travers la déclaration de ses travailleurs à la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps), la mise en place des comités de sécurité santé au travail, la présence de délégués du personnel, le paiement au Smig, l'embauche des personnes en situation de handicap et la décoration des travailleurs. Le Prix d'excellence de la meilleure entreprise pourvoyeuse d'emplois décents 2019 a été raté par Cfao Technologies. La Sdpc et la Palmci ont obtenu respectivement les moyennes de 17,22 et de 16,78 sur 20 ■

GERMAIN GABO

lité Homme-Femme et son rôle de leader dans la région ouest africaine. Elle a aussi apprécié les actions posées pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, l'autono-

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

## Journée internationale de la Femme Raymonde Goudou Coffie engage ses collaboratrices à œuvrer pour la paix

En prélude à la célébration de la Journée Internationale de la Femme, dont la commémoration au plan national est fixée au 7 mars prochain dans la commune d'Anyama, Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public s'est entretenue avec les femmes de son ministère. Et cela, en marge d'une cérémonie de distribution de pagnes.

Les échanges ont porté sur « La promotion de la femme, un atout pour une paix durable ». A cette occasion, le Dr Raymonde Goudou Coffie a relevé le rôle déterminant de la femme dans le processus électoral.

« Dans tous les actes du processus électoral, soyez comme des sentinelles pour pousser vos enfants. Ces derniers, avec la nouvelle disposition de la loi peuvent désormais détenir une carte nationale d'identité et exécuter différents actes administratifs, électoraux et économiques », a-t-elle enjoint. Pour la ministre, les femmes doivent aussi veiller à l'enrôlement de leurs époux. Ainsi, ils pourront « obtenir une carte nationale d'identité, se faire inscrire sur les listings électoraux puis se faire délivrer des cartes d'électeurs ». La ministre en charge de



La ministre Raymonde Goudou Coffie a honoré les femmes de son ministère, en leur distribuant des pagnes.

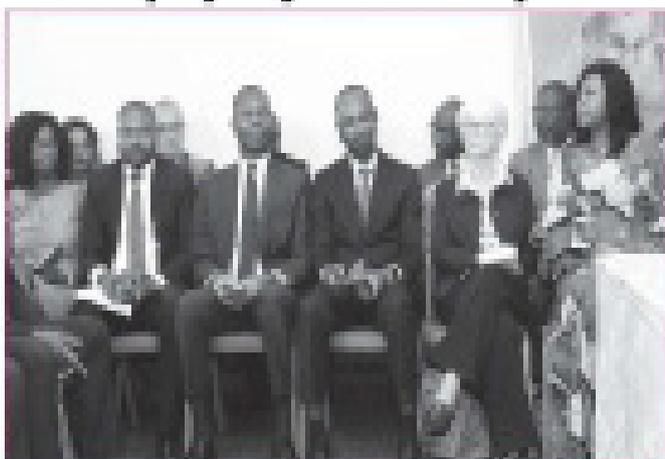
la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public a ajouté que l'enjeu de cette élection nécessite l'implication de tous. « Chacun des citoyens ou chacune des citoyennes quelle que soit son obédience politique, devra, même si cela n'est pas obligatoire, prendre part aux différents scrutins pour renouveler librement les dirigeants politiques, et des collectivités territoriales locales », a-t-elle insisté. Car la paix durable en Côte d'Ivoire est à ce prix, a-t-elle commenté. En ce qui concerne la célé-

bration de la Journée Internationale, la ministre Raymonde Goudou Coffie a honoré les femmes de son ministère. Des pagnes ont été gratuitement distribués aux 235 femmes de son département. Un geste hautement apprécié, selon la porte-parole des bénéficiaires, Mme Hortense Aka, conseillère technique. Elle a salué le combat de Raymonde Goudou Coffie pour la défense et la promotion des droits de la Femme ivoirienne ■

ISABELLE SOMIAN  
SOURCE : SERCOM

# Le financement des projets jeunes n'est pas lié à l'appartenance politique

**P**our trois jeunes entrepreneurs au sein du comité de pilotage du Fonds pour l'initiative de jeunes personnes de moins de 30 ans, financé par le budget des financements locaux de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 », le comité de la Promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Yann Métais, a réuni les élus locaux et les représentants de l'État. « Ce financement a une vocation de faire passer de la volonté de financement de l'État à l'action terrain », a affirmé Yann Métais, « il s'agit de partager avec eux ce qui est en jeu ». Tout est jeune est jeune et il n'y a pas de limite de l'âge, mais aussi d'âge à la Région Agglo, de moins de 30 ans, ce qui permet de pérenniser un soutien aux initiatives de jeunes, plus



Yann Métais, président du comité de pilotage du Fonds pour l'initiative de jeunes personnes de moins de 30 ans.

notamment dans les zones de zones prioritaires. « Ce financement est une aide à la création de projets », a-t-il précisé.

### 1 000 initiatives en 2015

En 2015, la première phase du Fonds Agglo pour la jeunesse s'élève à 10 millions de euros. 1 000 initiatives

ont été financées par le Fonds Agglo pour la jeunesse en 2014, soit environ 10 millions de euros. Pour 2015, 10 000 euros supplémentaires seront alloués au Fonds dans le cadre de la phase de démarrage de la 2<sup>e</sup> tranche de financement de 20 millions de euros. Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ». Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ». Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ». Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ». Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

# Un fonds de garantie pour sécuriser l'emploi des jeunes

**L**'initiative de la Région Agglo pour la jeunesse, le Fonds Agglo pour la jeunesse, a financé 1 000 initiatives de jeunes personnes de moins de 30 ans. Yann Métais, président du comité de pilotage du Fonds Agglo pour la jeunesse, a réuni les élus locaux et les représentants de l'État. « Ce financement a une vocation de faire passer de la volonté de financement de l'État à l'action terrain », a affirmé Yann Métais, « il s'agit de partager avec eux ce qui est en jeu ». Tout est jeune est jeune et il n'y a pas de limite de l'âge, mais aussi d'âge à la Région Agglo, de moins de 30 ans, ce qui permet de pérenniser un soutien aux initiatives de jeunes, plus

notamment dans les zones de zones prioritaires. « Ce financement est une aide à la création de projets », a-t-il précisé.



Yann Métais, président du comité de pilotage du Fonds pour l'initiative de jeunes personnes de moins de 30 ans.

Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ». Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ». Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ». Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ». Le Fonds Agglo pour la jeunesse est financé par le budget de la Région Agglo pour les années « 2014 et 2015 ».

Cni / Extension des points d'enrôlement

# Yopougon, Marcory et Abobo enregistrent de nouveaux centres

Comme indiqué lors du Conseil des ministres du mercredi dernier, des unités d'enrôlement sont en train d'être déployées sur l'ensemble du territoire national.



Les agents de l'Onet en pleine installation de nouveaux centres d'enrôlement à Yopougon (Photos: HEBEAGOC)



Nouveaux bureaux d'enrôlement dans les communes de Yopougon (Photo: ONET)

La multiplication des centres d'enrôlement sur toute l'étendue du territoire pour l'actualisation des Cartes nationales d'identité (Cni) est une tâche confiée récemment à l'ancien du Conseil National de la Sécurité des ministres du 25 février. Depuis le 2 mars, l'Office national de l'État civil et de l'Identification (Onet) va déployer ses machines (appelées d'habitude dans plusieurs communes d'illégitimes, les centres) que cette cellule étendue aux autres communes, celles de Yopougon, Marcory et Abobo ont enregistré de nouveaux centres. À Yopougon, c'est la main-provisoire qui a mis à la disposition des services de l'ancien Directeur Général, actuel directeur général de l'Onet, une salle pour l'opération. Pour le démarrage trois nouvelles machines ont été installées. Sébastien Noguera, responsable de l'équipe en charge de piloter l'opération d'actualisation à ce poste, a indiqué que depuis le 2 mars, les structures ont pu accueillir les demandeurs de la commune de Yopougon pour les pou-

laines de cette commune qui, depuis le lancement de l'opération, ne dépassent pas dix ou douze centres au sein des services techniques de la mairie. « C'est un très bon résultat d'apprendre que le gouvernement est en train de tenir sa promesse de multiplier les centres

et cela va nous aider les associations et les équipes d'opération. Peut-être les jours suivants on va les installer vite pour en faire profiter », a-t-il dit. Jean-Marc Aka, un journaliste spécialiste de campagne de ses amis. Cette satisfaction, les politiciens SAABA et de Marcory la partagent parce

que l'Onet a aussi allégé leurs peines en installant au sein de la commune d'actualisation un centre de tests rapides. Au top de la commune de Marcory et à la commune nationale de cette commune, une machine qui sert à identifier les personnes. « Des documents se font après de l'Onet par les machines et

les équipes pour fournir les points d'enrôlement au sein d'un jour sans faire attendre les personnes qui attendent, nous déployons une unité en attendant que les équipes locales soient formées sur le terrain », a-t-il dit.

pendant longtemps, les machines de l'opération.

Pour le pilotage de cette opération sur l'ensemble du territoire national, il faut de la main-d'œuvre surtout que le ministre de l'Administration du Territoire et de la Démocratie, Sékou Diarra a assuré qu'il avait 4000 unités d'actualisation de cartes nationales qui sont mises au point. C'est pour cette raison que dans presque toutes les communes, une unité opérationnelle de recrutement et de formation d'agents est en cours à Yopougon, ce sont plus de 200 agents, qui ont été mobilisés, le 2 mars pour lancer une formation. Au Marcory, plus de 50 ont été recrutés pour des formations pendant que Marcory Abobo, des centaines de volontaires et agents maintiennent leur volonté de participer à ce processus qui, in fine, permettra à 6,5 millions d'Ivoriens de renouveler leur Cni et à 5,5 millions de nouveaux demandeurs d'avoir leur pièce pour la première fois.



À Abobo, les agents de l'Onet en pleine installation de nouveaux centres d'enrôlement.

2023/03/08



# Menace du coronavirus La Côte d'Ivoire balise le terrain

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré, hier, les acteurs de la lutte contre la maladie.

Faute à la menace de plus en plus accrue de contamination au coronavirus (Covid-19) en Côte d'Ivoire, le gouvernement ivoirien ne veut pas se laisser dépasser. L'a stratégie de lutte a été approuvée ce matin dans un conseil de cabinet de la Santé et de l'Hygiène publique. Eugène Assaoulé a présidé une réunion qui a réuni les responsables d'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de



Président Assaoulé entouré des acteurs de la santé lors d'une réunion d'urgence de la capitale ivoirienne.

l'hygiène publique avec l'Agence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à l'issue d'un plan de travail contre le

malade et pour renforcer la surveillance épidémiologique. Il s'agit de la

première fois que le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique se rend en France en tant que ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré hier, à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI), les responsables de l'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

Le gouvernement ivoirien ne veut pas se laisser dépasser. L'a stratégie de lutte a été approuvée ce matin dans un conseil de cabinet de la Santé et de l'Hygiène publique. Eugène Assaoulé a présidé une réunion qui a réuni les responsables d'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

MINI-REDACT

## Villes propres Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix nationaux d'excellence décernés

Depuis de long à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré hier, à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI), les responsables de l'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.



Eugène Assaoulé entouré des acteurs de la santé lors d'une réunion d'urgence de la capitale ivoirienne.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré hier, à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI), les responsables de l'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

MINI-REDACT

## Séminaire bilan de l'Inhp 100,46% de recettes prévisionnelles réalisées en 2019

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré hier, à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI), les responsables de l'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré hier, à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI), les responsables de l'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.



Portrait of a man, likely a government official.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré hier, à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI), les responsables de l'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré hier, à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI), les responsables de l'urgence de santé publique à l'échelle nationale d'hygiène publique à l'Institut ivoirien d'Épidémiologie et de Prévention des maladies infectieuses (IvEPI) et de la mission sanitaire française à la capitale ivoirienne (Frasa). Il a en outre la mission de faire la liaison avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

MINI-REDACT

3<sup>e</sup> forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire

**Souleymane Diarrassouba « vend » les opportunités aux Indiens**

La coopération entre les deux pays, qui entretiennent d'excellentes relations, date de 1962. Celle-ci se renforce davantage.

**A** l'occasion du forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire qui s'est tenu au siège de la Direction de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (DCI), la ministre de Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a tenu cette tribune pour exposer les opportunités dans ce pays francophone. Elle a souligné que des milliers d'hommes d'affaires indiens appuient à l'Inde et font de la destination indienne une priorité en matière d'investissement. « Les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire sont nombreuses et de plus en plus attractives », a déclaré la ministre de Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, lors de son discours d'ouverture.



La ministre de Commerce et de l'Industrie Souleymane Diarrassouba lors du forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire.

du secteur privé, les niveaux de formation de nos jeunes, les infrastructures, les services publics, les lois et règlements, etc. et discuter à court et moyen terme des axes de coopération avec les Indes », explique

la ministre. Concernant les industries manufacturières non agricoles, il s'agit de développer notamment les industries structurées portant sur le textile et l'habillement, le cuir, le bois, les produits de grande consommation pour la consommation générale et les produits agricoles, pharmaceutiques,

chimiques, les industries manufacturières liées aux industries de montage et d'assemblage en particulier l'industrie automobile et l'industrie aéronautique. En matière de développement des infrastructures économiques pour soutenir

le développement industriel, le président de la République, en lançant le chantier pour 2025, a invité les hommes d'affaires à contribuer au renforcement de la coopération économique entre les deux pays. Le chef de file, les secteurs, en 2025, les partenaires, le marché de l'énergie, les équipements de transport et d'investissement, le transport, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les Mines et la Construction économique des ports de l'Afrique de l'Ouest (AFO), en matière de santé humaine, les industries technologiques, les infrastructures économiques, etc. La coopération entre les deux pays est de plus en plus importante. Elle est devenue une priorité pour les deux pays. Elle est devenue une priorité pour les deux pays. Elle est devenue une priorité pour les deux pays.

En 2019, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 100 milliards de FCFA contre 80 milliards de FCFA en 2017, soit une hausse de 25%. L'Inde est le deuxième fournisseur de la Côte d'Ivoire en 2019. Le 10 février, une plateforme économique a été créée à l'initiative de l'Inde et de la Côte d'Ivoire pour promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays. Elle est devenue une priorité pour les deux pays. Elle est devenue une priorité pour les deux pays. Elle est devenue une priorité pour les deux pays.

ARON KOUASSI

**PREMIERE COTATION DE L'EMPRUNT « TPCI 5,80 % 2019-2026 »**

Le Trésor Public de Côte d'Ivoire, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE, BNF FINANCES et EDC INVESTMENT CORPORATION, portent à la connaissance du public et des intervenants du Marché Financier Régional de l'UEMOA que la première cotation de l'emprunt de l'Etat de Côte d'Ivoire dénommé « TPCI 5,80 % 2019-2026 », admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le vendredi 06 mars 2020.

**« En investissant pour l'école, vous allez faire des heureux ! »**



**Développement durable Lab-Set pour une utilisation efficiente des TIC**

**C**oncernant la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de l'Etat de Côte d'Ivoire, le Lab-Set pour une utilisation efficiente des TIC a été lancé. Ce projet vise à promouvoir l'usage des TIC dans les entreprises et les administrations publiques. Le Lab-Set est un outil de mesure et d'évaluation de l'usage des TIC. Il est basé sur des indicateurs clés de performance (KPI) et permet de suivre l'évolution de l'usage des TIC au fil du temps. Le Lab-Set est un outil de mesure et d'évaluation de l'usage des TIC. Il est basé sur des indicateurs clés de performance (KPI) et permet de suivre l'évolution de l'usage des TIC au fil du temps.



Le Lab-Set pour une utilisation efficiente des TIC.

Le Lab-Set est un outil de mesure et d'évaluation de l'usage des TIC. Il est basé sur des indicateurs clés de performance (KPI) et permet de suivre l'évolution de l'usage des TIC au fil du temps. Le Lab-Set est un outil de mesure et d'évaluation de l'usage des TIC. Il est basé sur des indicateurs clés de performance (KPI) et permet de suivre l'évolution de l'usage des TIC au fil du temps.

Le Lab-Set est un outil de mesure et d'évaluation de l'usage des TIC. Il est basé sur des indicateurs clés de performance (KPI) et permet de suivre l'évolution de l'usage des TIC au fil du temps. Le Lab-Set est un outil de mesure et d'évaluation de l'usage des TIC. Il est basé sur des indicateurs clés de performance (KPI) et permet de suivre l'évolution de l'usage des TIC au fil du temps.

MARCEL APPEL

# Certification des comptes publics

## Les magistrats et vérificateurs de la Cour des comptes renforcent leurs connaissances

Un séminaire de renforcement des capacités en comptabilité privée et publique, destiné à de hauts fonctionnaires chargés de la certification des comptes publics, se tient du 2 au 7 mars à l'hôtel Varesco, à Coody-André.

**A**fin de renforcer les connaissances des magistrats et vérificateurs de la Cour des comptes chargés de la nouvelle mission confiée de l'Etat, sous l'égide de la Cour des comptes, les entreprises privées régies par les normes comptables de l'Etat et de la comptabilité des Etats membres, il est le principal objectif de séminaire de formation organisé par le Proc. André à la gestion économique et financière (FAGE) financé par la Banque africaine de développement (BAD), les vérificateurs chargés de contrôler les comptes publics.

Il s'agit de la certification des comptes publics de grande, d'Etat, de médias, et d'autres entreprises en agissant dans les deux systèmes afin de les préparer à un meilleur redressement de leur activité et de leur rôle dans les affaires domestiques dans le secteur comptable de l'Etat. Également, les magistrats de plus en plus chargés de la Cour des comptes, le système de l'économie et des finances, ainsi qu'André, se a permis de donner l'assurance de la manière à respecter les instructions de la loi des finances. « Pour faciliter de la loi africaine N° 2014-208 du 20 juin 2014 relative aux des finances à l'Etat dans les comptes de grande compte public.



Les participants au séminaire de formation autour des thématiques de l'économie et des finances après la cérémonie d'ouverture. (D-DCG, D)

de la Cour des comptes en ce qui concerne le contrôle de la gestion des finances publiques. André Comen, président de la Cour des comptes, a fait l'ouverture pendant laquelle les participants ont discuté les modalités de son mandat dans le processus d'un bon accomplissement de son rôle.

Le Proc. André est coordonné par l'Union Africaine de la Cour des comptes (UAC) et le Proc. André est un projet d'État institutionnel qui soutient les entreprises privées régies par les normes de l'Etat et de la comptabilité des Etats membres de l'Union Africaine de la Cour des comptes. Le Proc. André est financé par la Banque africaine de développement (BAD), les vérificateurs chargés de contrôler les comptes publics.

FABRICE BOURGAIN

## Commerce équitable

### La phase 2 du programme Équité officiellement lancée



Les coordinateurs de programmes de développement à l'échelle régionale et locale autour de la République D.

**S**ous l'égide de l'Union africaine, les pays de la région de l'Afrique de l'ouest et du Sahel ont lancé la phase 2 du programme Équité pour promouvoir le commerce équitable dans les pays membres de la Cour des comptes de l'Union africaine. Cette phase 2 du programme Équité vise à promouvoir le commerce équitable dans les pays membres de la Cour des comptes de l'Union africaine. Cette phase 2 du programme Équité vise à promouvoir le commerce équitable dans les pays membres de la Cour des comptes de l'Union africaine.

avec la vision de promouvoir d'importants progrès dans le commerce équitable - les revenus des producteurs, notamment de leur part des 50 % des prix des consommateurs. Pour ce fait, l'Union africaine régionale a lancé une campagne de promotion de la production, développement et commercialisation de produits de son territoire à l'appui de l'Union africaine régionale. Cette phase 2 du programme Équité vise à promouvoir le commerce équitable dans les pays membres de la Cour des comptes de l'Union africaine.

Olivier Bocher, responsable programme Équité / AFD a indiqué que le programme Équité vise à promouvoir le commerce équitable dans les pays membres de la Cour des comptes de l'Union africaine. Cette phase 2 du programme Équité vise à promouvoir le commerce équitable dans les pays membres de la Cour des comptes de l'Union africaine.

l'impact des investissements dans la Cour de l'Union africaine (UAF) a été évalué. Les cours ont été évalués dans les domaines de la comptabilité privée, de la comptabilité publique et de la comptabilité des Etats membres de l'Union africaine. Les cours ont été évalués dans les domaines de la comptabilité privée, de la comptabilité publique et de la comptabilité des Etats membres de l'Union africaine.

ABDULHAKIM BARRAK

une image forte de la culture française de l'Etat à des milliers de cours et de services de la Cour des comptes. Les cours ont été évalués dans les domaines de la comptabilité privée, de la comptabilité publique et de la comptabilité des Etats membres de l'Union africaine.

## Promotion de l'entrepreneuriat

### Des top managers d'administrations publique et privée distingués

**C**ette année, au total sept (7) managers d'administrations publiques et privées ont été distingués pour leur contribution à l'économie africaine. Dans le cadre de Coody-André, l'Union africaine régionale de l'Union africaine a organisé un séminaire de promotion de l'entrepreneuriat. Les participants ont discuté les modalités de son mandat dans le processus d'un bon accomplissement de son rôle.

Dans le cadre de l'Union africaine régionale de l'Union africaine, les participants ont discuté les modalités de son mandat dans le processus d'un bon accomplissement de son rôle.

ABDULHAKIM BARRAK



# Bouaké / Université Alassane Ouattara Ouverture prochaine des départements des « Sciences et Techniques » et des « Sciences de l'Éducation »

Des filières de formation vont s'ouvrir, pour faire de cette institution un temple du savoir complet.



Le haut officiel ivoirien à la tête de la délégation de l'Université de Paris.

Une cérémonie de partenariat entre l'Université Alassane Ouattara de Bouaké et l'Université de Paris des Pays de l'Alsace en France, permettant l'ouverture prochaine des départements des « Sciences et Techniques » et des « Sciences de l'Éducation » a été signée le vendredi 26 février dernier dans la salle de conférences du Centre de congrès de l'Université Alassane Ouattara. C'est en présence du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, maître universitaire Jean-Claude Fournier, directeur général de l'Université Alassane Ouattara, et de la Représentation française en Côte d'Ivoire, que ce partenariat a été officialisé.

Le directeur général de l'Université Alassane Ouattara, Jean-Claude Fournier, a déclaré que ce partenariat permettra l'ouverture de deux départements : « Sciences et Techniques » et « Sciences de l'Éducation ». Il a également remercié le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, maître universitaire Jean-Claude Fournier, pour son engagement et son soutien à l'Université Alassane Ouattara.

Le représentant de l'Université de Paris, M. Jean-Claude Fournier, a déclaré que ce partenariat permettra l'ouverture de deux départements : « Sciences et Techniques » et « Sciences de l'Éducation ». Il a également remercié le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, maître universitaire Jean-Claude Fournier, pour son engagement et son soutien à l'Université Alassane Ouattara.

Le Département des Sciences et Techniques comprendra deux sections qui sont : Mécanique et Informatique - Physique Chimie et Biologie. Le département est destiné à deux types de formation et de recherches à savoir : formation universitaire et développement et Sciences industrielles.

Le Département des Sciences de l'Éducation est destiné à l'Université Alassane Ouattara. Le président de l'Université de Paris et des Pays de l'Alsace, M. Jean-Claude Fournier, a déclaré que ce partenariat permettra l'ouverture de deux départements : « Sciences et Techniques » et « Sciences de l'Éducation ». Il a également remercié le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, maître universitaire Jean-Claude Fournier, pour son engagement et son soutien à l'Université Alassane Ouattara.

Le partenariat permettra l'ouverture de deux départements : « Sciences et Techniques » et « Sciences de l'Éducation ». Il a également remercié le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, maître universitaire Jean-Claude Fournier, pour son engagement et son soutien à l'Université Alassane Ouattara.

EMMANUEL KOUMBO  
RDC/ABJ - 0100000000000000

## Yamoussoukro / Zatta Une intoxication alimentaire fait un mort et deux malades en réanimation

Un décès et deux malades en réanimation ont été enregistrés à Yamoussoukro, le 26 février, à la suite d'une intoxication alimentaire. Le décès est survenu chez un homme de 45 ans, originaire de Yamoussoukro, qui avait consommé du poisson frais. Les deux autres personnes, une femme de 35 ans et un homme de 50 ans, ont été admis en réanimation à l'hôpital de Yamoussoukro.

Le décès est survenu chez un homme de 45 ans, originaire de Yamoussoukro, qui avait consommé du poisson frais. Les deux autres personnes, une femme de 35 ans et un homme de 50 ans, ont été admis en réanimation à l'hôpital de Yamoussoukro.

Le décès est survenu chez un homme de 45 ans, originaire de Yamoussoukro, qui avait consommé du poisson frais. Les deux autres personnes, une femme de 35 ans et un homme de 50 ans, ont été admis en réanimation à l'hôpital de Yamoussoukro.

WORLD-NEWS

## «État civil» Les magistrats se ferment à la procédure spéciale de déclaration de naissance

Les magistrats se ferment à la procédure spéciale de déclaration de naissance. Cette procédure permet de déclarer la naissance d'un enfant sans passer par le registre de l'état civil. Cependant, les magistrats ont refusé de recevoir les dossiers de naissance déclarés par cette procédure.

Les magistrats se ferment à la procédure spéciale de déclaration de naissance. Cette procédure permet de déclarer la naissance d'un enfant sans passer par le registre de l'état civil. Cependant, les magistrats ont refusé de recevoir les dossiers de naissance déclarés par cette procédure.

Les magistrats se ferment à la procédure spéciale de déclaration de naissance. Cette procédure permet de déclarer la naissance d'un enfant sans passer par le registre de l'état civil. Cependant, les magistrats ont refusé de recevoir les dossiers de naissance déclarés par cette procédure.

CHARLES KADOU  
0100000000000000

## Alépé / Monga La mutuelle offre des vivres à la cantine scolaire

La mutuelle offre des vivres à la cantine scolaire. Cette initiative vise à améliorer l'alimentation des élèves de la cantine scolaire de Monga.

La mutuelle offre des vivres à la cantine scolaire. Cette initiative vise à améliorer l'alimentation des élèves de la cantine scolaire de Monga.

La mutuelle offre des vivres à la cantine scolaire. Cette initiative vise à améliorer l'alimentation des élèves de la cantine scolaire de Monga.

BON A SAVOIR  
0100000000000000

Coopération

L'ambassadeur d'Israël et Jeannot Ahoussou-Kouadio ont échangé

Le renforcement des relations ivoiro-israéliennes a constitué la trame d'échange entre le président du Sénat et Léo Vinovecky.

Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio a échangé le 20 février 2023 son cabinet à la présidence, une audience à l'Assemblée législative en compagnie d'un représentant israélien. Les deux personnalités ont passé un moment de cordialité et de confiance qui leur ont permis d'échanger sur les préoccupations communes de leur pays. Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio a échangé avec le représentant israélien, Léo Vinovecky, à l'occasion d'une audience à la présidence du Sénat le 20 février 2023. Les deux personnalités ont passé un moment de cordialité et de confiance qui leur ont permis d'échanger sur les préoccupations communes de leur pays. Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio a échangé avec le représentant israélien, Léo Vinovecky, à l'occasion d'une audience à la présidence du Sénat le 20 février 2023.



Le président du Sénat et son invité israélien échanger sur leurs préoccupations communes, photo (DCE)

« L'ambassadeur d'Israël, Léo Vinovecky, a échangé avec le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, à l'occasion d'une audience à la présidence du Sénat le 20 février 2023. Les deux personnalités ont passé un moment de cordialité et de confiance qui leur ont permis d'échanger sur les préoccupations communes de leur pays. Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio a échangé avec le représentant israélien, Léo Vinovecky, à l'occasion d'une audience à la présidence du Sénat le 20 février 2023.

« L'ambassadeur d'Israël, Léo Vinovecky, a échangé avec le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, à l'occasion d'une audience à la présidence du Sénat le 20 février 2023. Les deux personnalités ont passé un moment de cordialité et de confiance qui leur ont permis d'échanger sur les préoccupations communes de leur pays. Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio a échangé avec le représentant israélien, Léo Vinovecky, à l'occasion d'une audience à la présidence du Sénat le 20 février 2023.

Sécurité et maintien de la paix

Le ministre Wagondo encourage la complicité entre la police et la population



Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.

Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne. Le ministre a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.

« Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne. Le ministre a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.

« Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne. Le ministre a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.

« Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne. Le ministre a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.

« Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne. Le ministre a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.

« Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne. Le ministre a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.

« Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne. Le ministre a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.

« Le ministre de l'Administration et de la Gouvernance locale, M. Wagondo, a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne. Le ministre a encouragé la complicité entre la police et la population lors d'une cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation de la police ivoirienne.